

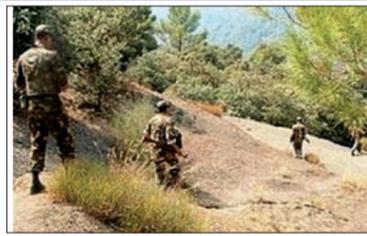
TIZI-OUZOU, PLUSIEURS ROUTES BAR-



TIZI-OUZOU INACCESSIBLE HIER

page 5

BOUIRA



TROIS TERRORISTES ABATTUS À LAKHDARIA

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1460 Mardi 3 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ABATTU HIER À TIZI-OUZOU

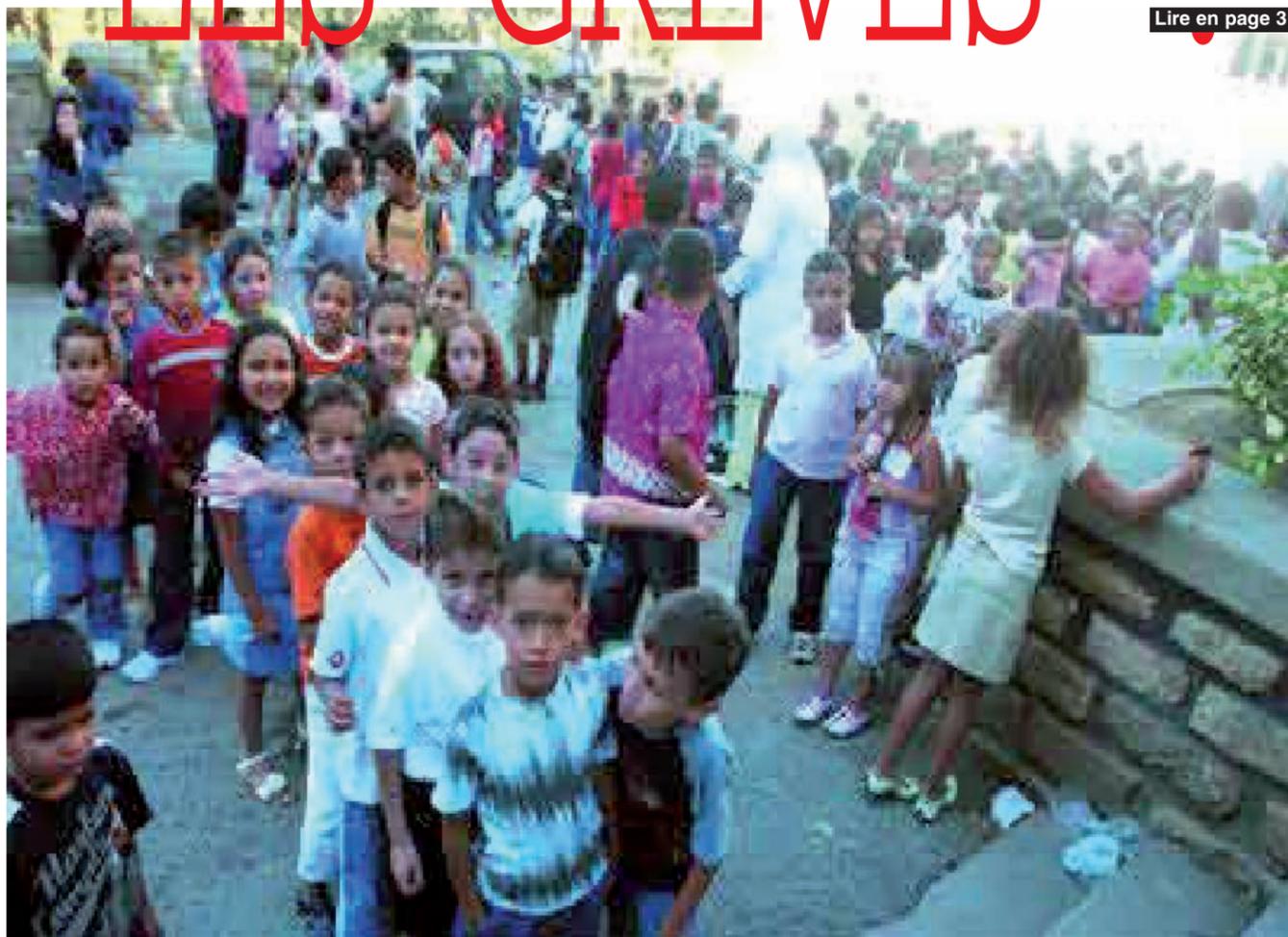
El Khechkhach ne sévira plus

page 24

ÉDUCATION NATIONALE

REVOILA LES GREVES !

Lire en page 3



MALGRÉ UNE BAISSÉ
EN NOVEMBRE



Hausse de la facture du médicament

Lire en page 4

REPRISE DES TRAVAUX
AUJOURD'HUI À L'APN

Le projet de loi de wilaya au menu des députés

● Le Parlement s'apprête à examiner et voter le dernier projet de loi de la présente législature, à quelques mois seulement des élections législatives. Une fois votée par ces deux chambres, l'APN et le Sénat, le Parlement va clôturer sa session et marquer une durée de vacance en attendant le renouvellement de sa composante. En effet, le projet de loi relative à la wilaya sera présenté et examiné aujourd'hui lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale.

Lire en page 4

LE BARREAU D'ALGER
EN PLEINS PREPARATIFS



Des états généraux de la défense

Lire en page 5

TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Louh : «Tous concernés par l'augmentation du SNMG»

Page 4



9,85

milliards de dinars ont été alloués, à Annaba, au secteur de la formation professionnelle, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, selon la direction du secteur.

50

logements publics locatif (LPL) sera attribué "dans les tout prochains jours" dans la daïra de Ain Abid (45 km au sud-ouest de Constantine), a indiqué dimanche le chef de cette daïra.

20%

seulement des Britanniques considèrent que les dépenses pour les Jeux de Londres sont justifiées contre 55% qui pensent le contraire, a révélé dimanche un sondage réalisé pour le Sunday Express.

Le RND fixe son calendrier

Le Rassemblement national démocratique (RND) tiendra jeudi et vendredi prochains la 5e session de son conseil national et organisera au mois de mars une conférence nationale sur la femme qui sera suivie d'une conférence sur la jeunesse, a indiqué le RND dans un communiqué.

La 5e session du conseil national du RND sera suivie de la réunion du bureau national avec les secrétaires de wilayas du parti et d'une conférence de presse qui sera animée par le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, le 7 janvier 2012, a précisé le parti au terme de la réunion de son bureau national.

Le bureau national s'est attelé, au cours de sa réunion, à l'examen de la situation sur la scène nationale,



notamment les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a précisé le parti qui a réaffirmé "son soutien à ces réformes, eu égard à leur portée positive à tous les

niveaux". Il a également abordé les préparatifs du parti en prévision des prochaines échéances, notant "l'importante dynamique que connaît le parti". Il a, à cet égard, appelé l'ensemble des membres du Rassemblement à "faire montre de vigilance, à poursuivre l'action de proximité auprès des citoyens et à mobiliser la base du parti" pour les prochaines élections. Le RND a en outre rappelé que le président de la République avait affirmé que ces échéances se dérouleront "dans un pluralisme sans précédent avec la participation d'une classe politique renforcée de nouveaux partis politiques en concrétisation du processus des réformes visant l'ancrage de l'exercice démocratique pluriel".

Ils divorcent après 77 ans de mariage



Elle l'avait trompé dans les années 40, il ne l'a pas supporté : ce couple de nonagénaires italiens a entamé une procédure de divorce. Et battu un record du monde. Elle avait eu une aventure dans les années 40 ; il l'a découverte plus de 70 ans plus tard, en tombant, quelques jours avant Noël, sur une lettre de l'amant à la maîtresse. Il ne l'a pas supporté : après avoir obtenu ses aveux, Antonio, 99 ans, a décidé de se séparer de Rosa, 96 ans. Il a entamé une procédure de divorce après 77 ans de mariage, malgré leurs cinq enfants, une bonne douzaine de petits-enfants et un arrière-petit-fils. La presse italienne, qui s'est emparée avec délectation de cette histoire de désamour, attribue aux origines méridionales des deux protagonistes cette tardive poussée de fièvre conjugale : Antonio est originaire de Sicile, où l'on ne rigole pas avec l'adultère, Rosa de la ville de Naples. Peut-être se consolent-ils en recevant le titre de couple le plus âgé ayant jamais divorcé - le précédent record appartenait à deux Britanniques, Bertie et Jessie Wood, qui, eux, n'avaient que 98 ans et étaient mariés depuis 36 ans. Il leur faudra d'abord passer devant le juge, qui a fixé l'audience au mois de mars prochain. Si les deux tourtereaux sont toujours d'attaque.

Des illusions d'optique sans logiciel



Les illusions d'optique n'ont plus de secret pour le photographe français Philippe Ramette. Il s'évertue à réaliser sans aucun logiciel les trucages photo. Ces trompe-l'œil sont réalisés en opposant plusieurs éléments. Le photographe joue sur les paradoxes et les différences de taille tout en défiant les lois de la nature. L'apesanteur n'a plus de sens sur ces photos puisque tout son travail est basé sur le contraste entre les éléments. Sur ces photographies, un homme en costume sert de repère et montre ainsi le caractère inhabituel de ces scènes. Sur l'une des photos par exemple, on peut voir ce même personnage marcher sur l'eau. Sur d'autres montages, il se tient debout au fond de l'eau comme s'il posait véritablement pour le photographe. A travers ces images, il vous invite à découvrir les trucages utilisés dans toutes ces images. Il joue sur les changements d'horizon pour créer ces illusions. Les personnages sont suspendus dans le vide ou alors complètement détournés de la situation originale, ce qui a pour effet immédiat de procurer une sensation d'étrangeté face à ces images.

Un homme assassiné et une maison brûlée à Tamda

Un citoyen du village de Tamda, dans la commune de Ouaguenoune (à une quinzaine km à l'est de Tizi-Ouzou), a été retrouvé mort, assassiné, dimanche matin, apprend-on de source sécuritaire.

Ibaouene Hocine, âgé d'une trentaine d'années, gardien d'un parking, a été retrouvé vers 6 h du matin, mortellement poignardé et gisant dans une mare de sang, précise-t-on de même source.

Pris de colère, des jeunes et

des proches de la victime, qui soupçonnaient un autre habitant du village d'être l'assassin, ont brûlé la maison de ce dernier, qui n'était pas chez lui au moment de l'incendie, ajoute la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et circonstances de ce drame. Le corps de la victime a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou pour autopsie.



Sahara occidental : Abdelkader Taleb Omar reconduit



Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a reconduit Abdelkader Taleb Omar pour un nouveau mandat à la tête du gouvernement sahraoui, indique dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le président Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, a reçu Taleb Omar, membre du Secrétariat national du Front du Polisario et l'a nommé au poste de Premier ministre du gouvernement sahraoui dont la formation sera annoncée ultérieurement, précise la même source. Cette nomination intervient après la consultation par le Président Abdelaziz des rapports du 13e Congrès du Front Polisario qui lui

avaient été remis samedi par la présidence du congrès, notamment les statuts et la Constitution et conformément à son article 53. Le 13e congrès du Front Polisario s'était tenu à Tifariti dans les territoires libérés de RASD du 15 au 22 décembre 2011.

Taleb Omar occupe le poste de Premier ministre pour la troisième fois depuis 2003. Il a assumé plusieurs responsabilités politiques et administratives, en l'occurrence wali chargé des communautés et des villes occupées, ministre de l'Intérieur, ministre de l'Équipement, ministre de l'Information et président du Conseil national en 1995.

D
I
L
I
T

Daho Ould Kablia :



«L'autorité locale doit lutter avec détermination et rigueur contre les phénomènes de corruption, de népotisme et de favoritisme qui portent d'énormes préjudices à l'Administration et au citoyen. Dans ce cadre de nouveaux dispositifs, en cours d'élaboration, seront discutés pour l'allègement et l'harmonisation des procédures administratives, l'accueil du citoyen et la prise en charge de ses doléances. Ces nouveaux dispositifs concernent aussi la gestion des contentieux, la réorganisation des dispositifs d'évaluation et de contrôle pour une plus grande efficacité.»

GRÈVE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Les syndicats reviennent à la charge dès aujourd'hui

A peine rentrés des vacances scolaires d'hiver, voilà que le secteur de l'Éducation nationale s'apprête à être confronté à de nouveaux mouvements de protestations. En effet, les corps communs, les ouvriers professionnels, agents de prévention et de la sécurité, affiliés à l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), ont annoncé une grève de deux jours à compter d'aujourd'hui.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Cette grève, est soutenue par une coordination regroupant 39 wilayas. La coordination de ces corps de fonctionnaires de l'Éducation nationale a signé un appel pour mener un mouvement de protestation en vue, disent-ils, de faire valoir leurs droits et faire entendre leurs voix.

Des sit-in seront, peut-on lire dans leur communiqué, organisés devant les directions de l'éducation dans plusieurs wilayas du pays au second jour de la grève, soir le mercredi 4 janvier. Selon les protestataires, une lettre ouverte au président de la République sera déposée afin qu'il intervienne en urgence et règle leur situation. Les contestataires, qui ont, rappelons-le,



Le secteur de l'Éducation n'en finit pas avec les débrayages.

rejeté la mouture du ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, ont émis une plateforme de revendication qui compte, entre autres, l'intégration de ces fonctionnaires dans le secteur de l'éducation, l'octroi de nouvelles primes, dont les primes de risque, de permanence et de qualification mais aussi la révision du régime indemnitaire avec une

augmentation de la valeur de la productivité de l'ordre de 40% avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2008. Dans leurs revendications, les protestataires réclament un texte de loi, précisent-ils, portant dans

le détail leurs missions. Selon eux, ce texte leur permettra d'éviter toute exploitation par leurs responsables hiérarchiques. Il est question également de la régularisation des contractuels en poste et de l'obtention, citent-ils, du droit à la formation et au recyclage. Cette grève, avertit la commission, « n'est que la première action dans une série de protestations jusqu'à satisfaction de toutes les revendications ». Il est à préciser que ce corps commun de l'Éducation n'est pas le seul à monter au créneau, durant ce mois. Les fonctionnaires de ce secteur, affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), ont eux aussi annoncé une semaine de débrayage à partir du lundi 9 janvier, assurant, par ailleurs, que « cette action se renouvellera automatiquement chaque semaine jusqu'à la satisfaction des revendications ».

Le secteur de l'Éducation nationale essuiera, ce mois-ci, une série d'actions de protestations conduites par d'autres corps, qui ont déjà annoncé leur intention de revenir à la charge pour exiger la satisfac-

REPRISE DES TRAVAUX AUJOURD'HUI À L'APN

Le projet de loi de wilaya au menu des députés

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Parlement s'apprête à examiner et voter le dernier projet de loi de la présente législature, à quelques mois seulement des élections législatives. Une fois votée par ces deux chambres, l'APN et le Sénat, le Parlement va clôturer sa session et marquer une durée de vacance en attendant le renouvellement de sa composition. En effet, le projet de loi relative à la wilaya sera présenté et examiné aujourd'hui lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce nouveau texte, dont l'examen se poursuivra demain, vise notamment à faire de la wilaya un lieu d'expression de la démocratie locale et de participation du citoyen. Pour concrétiser ces objectifs, des amendements ont été introduits dans la loi actuelle 90-09 "qui consacrent les principes fondateurs de la wilaya".

Le projet de loi, qui contient 183 articles, propose notamment de déléguer des pouvoirs au profit de la wilaya, en tant que collectivité décentralisée jouissant d'une autonomie financière et de gestion. Le texte prévoit la redéfinition des compétences de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour lui permettre d'être "une force de proposition" et de participation à la prise en charge des préoccupations communes de toute la population de la wilaya.

Les compétences de cet organe sont davantage précisées dans le plan d'aménagement du territoire de la wilaya et dans les domaines du développement économique, l'agriculture et l'hydraulique, les infrastructures économiques, les équipements éducatifs et la formation professionnelle, l'action sociale et culturelle et l'habitat. Concernant le fonctionnement de l'APW, les délibérations soumises à l'approbation expresse et préalable du wali ont été "réduites" à un nombre limité de domaines à savoir "les budgets et les comptes, l'aliénation, l'acquisition ou l'échange d'immeubles, les conventions de jumelage ainsi que les dons et legs". Dans le cadre des lois et règlement, l'APW dispose de "compétences multisectorielles" qu'elle peut exercer dans plusieurs secteurs dont la jeunesse, le sport et l'emploi, l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de la wilaya, l'agriculture et l'hydraulique, le commerce et le transport, la santé publique, la protection de l'enfance et des personnes aux besoins spécifiques, le patrimoine culturel, la protection de l'environnement et la solidarité intercommunale. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales,

Daho Ould Kablia, avait présenté récemment le projet de loi devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN. **M. C.**

SOUS LA PLUME

Revoilà les grèves !

PAR SORAYA HAKIM

Le mois de janvier, qui inaugure l'année, est le mois par tradition des vœux de bonheur, de bien-être. Il semble que pour les personnels de l'Éducation cela ne soit pas le cas, car, eux, ouvrent le bal de l'année 2012 par une grève dès le premier jour de la rentrée des élèves. Ce n'est pas de veine pour les enfants qui ont retrouvé fraîchement émoulus après quinze jours de vacances le chemin de l'école.

Mais les ennuis ne font que commencer puisque les fonctionnaires affiliés au SNTE en remettent une couche nettement plus épaisse. A partir du 9 janvier, les contestataires décident de

débrayer durant une semaine renouvelable jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications. Les revendications toujours les mêmes : intégration dans le corps des fonctionnaires du secteur, diverses primes comme celles de risque, permanence, qualification ainsi que la révision du régime indemnitaire. Mais le ministre de l'Éducation, Sa Seigneurie Aboubkr Benbouzid est atteint d'autisme, et reste dans sa bulle. Quand il en ressort, c'est pour prendre la règle du maître et taper sur les doigts des responsables qui ont

recruté des enseignants sans les qualifications requises. Des enseignants qui vont devoir pointer au chômage ou s'inscrire à l'Ansej faute de mieux. Des professeurs qui, au bout du compte, ont été la cinquième roue de la charrette pour les besoins de la rentrée scolaire en septembre font aujourd'hui les frais d'une volte-face d'un Benbouzid intransigeant sur les non titulaires d'un diplôme en relation avec

l'enseignement. « Pas question de recruter des ingénieurs en sciences maritimes ou en agronomie pour encadrer nos enfants ». Mais où sont les journées pédagogiques d'antan animées par des inspecteurs qui

prenaient une journée par mois pour dispenser des cours de psychologie et de pédagogie pour parfaire la qualité de l'enseignement ? Qu'on se le dise, dans la maison de l'Éducation, rien ne va plus, les grèves sont récurrentes, des réformes, pas toujours appropriées, sont mises en place dans l'urgence sur des élèves éprouvettes. Les résultats sont décevants. Pas étonnant que le niveau scolaire baisse et que nous soyons au bas du hit parade de l'Unesco. **S. H.**

TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Louh : « Tous concernés par l'augmentation du SNMG »

Tous les travailleurs exerçant au sein des entreprises économiques publiques et privées et les personnels de la Fonction publique percevant des salaires mensuels inférieurs à 18.000 DA seront concernés par l'augmentation du SNMG, a indiqué lundi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tayeb Louh.

PAR RAYAN NASSIM

Le membre du gouvernement qui était, hier, l'hôte de la Chaîne III de la Radio nationale a expliqué que cette augmentation est effective à compter de janvier 2012.

CHABET EL-AMEUR, BOUMERDÈS

Les habitants d'Irrezeuguen ferment le siège de l'APC

Se déclarant abandonnés par les autorités locales, des habitants du village Irrezeuguen dans la commune de Chabet El-Ameur au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, ont fermé, hier matin, le siège de l'APC. Ils protestent ainsi contre la dégradation de leurs conditions de vie. Ils réclament le revêtement du tronçon routier reliant leur localité au village Aït Ali. Cette route n'a jamais connu, selon un protestataire, une quelconque opération d'aménagement ou de revêtement. De ce fait les villageois éprouvent d'énormes difficultés à y circuler surtout en cette période hivernale attendu que ledit axe est parsemé de crevasses et de flaques boueuses. Cette situation a contraint plusieurs villageois à quitter le village vers d'autres endroits plus cléments. « Durant la décennie noire plusieurs villageois ont abandonnés leurs terres et maintenant c'est l'absence de commodités qui nous pousse à l'exode », nous dira un protestataire. Il ajoute « de cinq à sept familles quittent annuellement le village et si la situation ne s'améliorera pas à l'avenir, c'est tout le monde qui va partir ». Il faut dire que le village accuse un grand retard en matière d'infrastructures de base. Il est dépourvu d'une école primaire, les écoliers parcourent de longues distances pour rejoindre les bancs de l'école du village Aït Ali. Le village manque aussi d'un centre de soin, et les habitants sont contraints de se déplacer, pour des soins, jusqu'au chef-lieu communal. En sus de cela, le village n'est toujours pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable. Ici, la pénurie en eau potable est légion, même en hiver. Vers 13h, le siège de l'APC de Chabet El Ameur était toujours fermé et plusieurs citoyens n'ont pas pu se faire délivrer leurs documents administratifs. Une délégation des protestataires s'est rendue, selon un protestataire, en compagnie du maire de ladite localité, vers la wilaya pour y soumettre leurs problèmes aux responsables. Notons par ailleurs, que cette localité accuse un déficit flagrant en matière de développement et nécessite un plan Marshal bis pour sortir de l'isolement.

Tahar Ounas

"En application de la législation en vigueur, tous les employeurs sont tenus d'appliquer le SNMG (salaire national minimum garanti), faute de quoi ils seront passibles des sanctions prévues par la loi", a-t-il dit, expliquant en outre que le SNMG sert de "référence" pour l'assiette des cotisations de la sécurité sociale de certaines catégories comme les étudiants et les personnes handicapées.

M. Louh a fait remarquer que l'augmentation n'est pas conditionnée par l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail.

Il a relevé que malgré cet article, les rémunérations des travailleurs des deux secteurs (public et privé) ont connu, durant les dernières années, plusieurs augmentations, dont le taux varie entre 50 et 70% en fonction des corps.

M. Louh a indiqué aussi que la masse salariale des fonctionnaires est passée de 1.126 milliards DA en 2008 à 2.850 milliards DA pour l'exercice 2012, alors que les travailleurs des secteurs économiques ont bénéficié d'augmentations de salaire suite à la révision des conventions de branches intervenues en 2006 et 2010.

Se basant sur les résultats des enquêtes nationales effectuées par l'Institut national du travail, le salaire moyen national brut, tous secteurs et catégories confondus, est passé, selon le ministre, de 22.925 DA en 2002 à plus 33.000 DA en 2010, soit un accroissement de plus de 41%.

L'inflation à un niveau «supportable»

Il a précisé que malgré toutes ces augmentations, l'inflation a été maintenue à un



Tayeb Louh.

niveau "supportable" de l'ordre de 3 à 4,3 % durant ces dernières années, grâce, a-t-il expliqué, à l'augmentation de l'offre des produits et le soutien de l'Etat aux prix des produits de large consommation comme le lait, le pain, l'énergie.

"Il faut relever qu'en l'absence du soutien de l'Etat, le sachet de lait serait vendu à 50 DA au lieu de 25 DA", a ajouté M. Louh.

Enchaînant sur les retraites, M. Louh a rappelé le relèvement du montant minimum de la pension de retraite à 15.000 DA ainsi que la revalorisation des pensions et allocations de retraite.

Ces augmentations, applicables à compter de janvier 2012, sont établies selon un taux dégressif variant entre 30 et 15% et en fonction du montant de la pension et de l'allocation de retraite, a-t-il poursuivi, le nombre de bénéficiaires de ces mesures étant estimé à près de 2.400.000 retraités.

Des mesures pour préserver le système national de retraite

Il a également mis l'accent sur les mesures prises en faveur de la préservation du système national de retraite, dans le cadre des réformes initiées à l'effet de pérenniser ce système.

Le ministre a notamment fait référence à la création en 2006 du fonds de réserve des retraites, financé par 3% du produit de la fiscalité pétrolière.

Par ailleurs, M. Louh a indiqué que les conclusions du groupe de travail mixte gouvernement-Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui planche sur l'article 87 bis du Code du travail seront connues avant la fin du trimestre 2012. "Ce groupe de travail planche sur une redéfinition de l'article 87-bis dont les variantes proposées seront évaluées afin de connaître leur impact", a-t-il encore précisé.

La dernière tripartite (septembre 2010) avait mis sur pied un groupe de travail mandaté pour évaluer les incidences de la suppression de l'article 87 bis du code du travail et préparer la prise en charge de cette question dans la prochaine révision du code de travail. L'abrogation de l'article 87 bis a été l'une des pistes suggérées par l'UGTA au gouvernement et au patronat pour améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs. Evoquant le Pacte national économique et social, M. Louh a indiqué que le principe de sa reconduction et de son enrichissement a été retenu lors de la 13e tripartite, rappelant qu'un groupe de travail dont les travaux s'achèveront "bientôt", s'attèle à enrichir et adapter le contenu du pacte.

R. N.

IL SERA PROMULGUÉ DURANT LA PROCHAINE LÉGISLATURE Bientôt un nouveau code du travail

Le nouveau code du travail sera promulgué durant la prochaine législature, a annoncé lundi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh. "Le nouveau code du travail, qui doit recueillir l'adhésion de tous et qui tiendra compte de l'évolution des conditions de travail et du contexte économique du pays, sera promulgué durant la prochaine législature", a indiqué M. Louh lors de son intervention. Il a expliqué que l'élaboration de ce code est une tâche "importante" et de "longue haleine" au plan technique et juridique, soulignant qu'il s'agit d'une "philosophie" économique et sociale du pays. "Cette démarche nécessite un travail de conception et de réflexion approfondi, soutenu par une totale adhésion de la part de toutes les parties concernées par le projet", a ajouté M. Louh. Il a relevé que la "concertation" se poursuivra avec toutes les organisations patronales et syndicales pour la préparation de ce projet dans la "transparence". Le ministre a précisé que le futur code du travail comporte de nouvelles dispositions visant à "clarifier" des dispositions des lois sociales de 1990, citant à titre d'exemple de nouvelles dispositions concernant les relations du travail (contrat), la prévention contre le travail illégal, la lutte contre le marchandage de main d'œuvre, le harcèlement sexuel, l'interdiction du tabac dans les lieux de travail et l'élargissement de l'assurance chômage au contrat de travail à durée déterminée (CDD).

R. N.

MALGRÉ UNE BAISSÉ EN NOVEMBRE

Hausse de la facture des médicaments

PAR INES AMROUDE

Les importations de produits pharmaceutiques ont enregistré un rebond à 1,70 milliard de dollars (mds usd) durant les onze premiers mois de 2011 contre 1,45 md usd durant la même période en 2010, en hausse de 17,63%, malgré une baisse en novembre dernier, a-t-on appris auprès des Douanes.

Par ailleurs, il est à relever que les importations des médicaments ont connu une baisse en valeur de 5,42% en novembre 2011 et par rapport au même mois de l'année dernière. Elles sont passées de 182,93 millions de dollars à 173,02 millions de dollars, selon les chiffres provisoires du Cnis.

La facture des médicaments à usage humain reste la plus importante avec 1,63 md usd durant les onze premiers mois de 2011 contre 1,39 md usd à la même période en 2010, précise le centre.

Les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 53,03 millions usd contre 37,95 millions usd durant la même période de référence déjà évoquée.

Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats se sont établis à 19,65 millions usd durant les onze premiers mois 2011 con-

tre 17,49 millions usd à la même période en 2010.

La hausse de la facture des médicaments durant cette période est le résultat "d'importantes quantités importées" entre juin et octobre par les quelque 60 opérateurs présents sur le marché national, expliquent les professionnels qui relèvent que la hausse n'a pas été seulement en valeur mais également en quantité.

La hausse des prix sur le marché international pour certains types de médicaments à base de molécules encore protégées par le droit de propriété a également contribué à la progression de cette facture. Pour corriger les nombreux dysfonctionnements du marché national du médicament, notamment ceux observés au 3ème trimestre 2011, et organiser le secteur, l'importation des produits pharmaceutiques sera dès 2012 soumise à un contrôle "rigoureux", selon le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

"Nous sommes en train de mettre toutes les balises pour réguler le marché du médicament, dont un contrôle rigoureux au niveau des ports et aéroports par des pharmaciens formés en la matière", avait déclaré le secré-

taire général du ministère de la Santé, Abdallah Bouchnak.

Pour l'année 2012, les programmes d'importation de produits pharmaceutiques ont été délivrés aux opérateurs concernés, au cours d'une réunion organisée à la mi-novembre dernier, rappelle-t-on.

Le ministère de la Santé avait souligné qu'à la faveur des programmes d'importation, chaque producteur s'engage à importer les quantités autorisées dans les trois mois qui suivent la délivrance de ces programmes, conformément au cahier des conditions techniques à l'importation.

Selon la même source, l'importateur est tenu de fournir mensuellement l'état de ses stocks commerciaux.

En 2010, la facture des importations algériennes des médicaments a baissé de près de 5%, soit la plus "importante" depuis la décision prise en janvier 2009 par le gouvernement d'interdire l'importation des médicaments fabriqués localement.

La facture des importations des médicaments a fléchi de 4,66%, passant à 1,66 milliard de dollars en 2010, contre 1,74 milliard de dollars (2009) et 1,86 milliard de dollars (2008).

I. A.

LE BARREAU D'ALGER EN PLEINS PREPARATIFS

Des états généraux de la défense

Les robes noires ne semblent pas du tout enclines à cautionner le projet de loi portant profession d'avocat.

PAR KAMAL HAMED

Ce projet de loi, qui est actuellement au niveau de l'APN, mais qui selon toute évidence ne sera pas adopté lors de la présente session du Parlement, a suscité de vives réactions des professionnels du barreau de l'ensemble du pays qui ont alors organisé plusieurs actions de protestation. C'est sans doute pour maintenir cette pression sur les pouvoirs publics et le Parlement aussi que le Conseil de l'ordre du barreau d'Alger compte organiser les « états généraux de la défense ». « Cette rencontre qui se tiendra probablement au courant du mois de janvier a pour principal objectif de mettre en avant les insuffisances de ce projet de loi et surtout de prouver qu'il constitue un véritable danger pour la profession » nous a indiqué hier un membre du Conseil de l'ordre du barreau d'Alger, qui a requis l'anonymat. Le président du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Selini, compte assurément sur cette rencontre pour repartir de plus belle dans sa « croisade » contre le projet du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz. Il faut dire que le barreau d'Alger s'est distingué par une farouche opposition à ce projet de loi. Rappelons, à ce titre, qu'il a d'abord appelé à une journée de protestation le mercredi 22 juin où tous les tribunaux de la capitale ont été paralysés. Une semaine plus tard, soit le 29 juin dernier, il est revenu à la charge en initiant une marche qui s'est ébran-



Un projet de loi critiqué par l'ensemble de la profession.

lée du siège du tribunal d'Alger en direction de l'APN. Des centaines d'avocats ont réussi alors à faire entendre leurs voix et ce, malgré le dispositif de sécurité mis en place pour les en dissuader. Ce mécontentement des robes noires ne s'est pas limité au barreau d'Alger puisque tous les barreaux d'Algérie ont dit non au projet de loi qui a suscité une véritable levée de boucliers. Ainsi, comme cela a été décidé par l'assemblée générale des 15 barreaux du pays, qui s'est tenue à la mi-octobre dernier, les avocats de l'ensemble du pays ont déclenché une grève de trois jours : les 25, 26 et 27 octobre. Tous les tribunaux et cours du pays ont été alors paralysés puisque toutes les audiences ont été suspendues. Par cette action

d'envergure nationale l'Union des barreaux d'Algérie voulait faire pression sur le gouvernement et l'APN pour amender certaines dispositions de ce projet de loi que les avocats considèrent comme attentatoire au libre exercice du droit de la défense. Les avocats ont surtout rejeté l'article 9, qui « ne permet pas aux avocats de se retirer des audiences au cas où le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures ». Il en est de même pour l'article 24 du projet, notamment son alinéa 7 qui fait cas des incidents d'audience. « C'est un texte rétrograde qui veut museler l'avocat et faire basculer le dernier bastion de la liberté en Algérie, celui du droit de la défense » avait indiqué il y a quelques mois le bâtonnier d'Alger, Me Abdelmadjid Selini. Ce dernier, pour rappel, demande carrément le retrait du projet de loi, contrairement au président de l'Union des barreaux d'Algérie, Me Lanouar Mustapha, qui s'appuyant sur la recommandation de l'assemblée générale des avocats, demande seulement l'amendement du texte pour l'expurger des dispositions attentatoires au droit de la défense.

K. H.

TIZI-OUZOU, PLUSIEURS ROUTES BARRÉES

Des citoyens protestent contre la dégradation du cadre de vie

PAR LOUNES BOUGACI

La ville de Tizi-Ouzou était pratiquement inaccessible hier. Un véritable calvaire a été vécu par les automobilistes dès les premières heures de la journée. Et pour cause, plusieurs routes ont été barrées par des citoyens en colère qui ont tenu ainsi à exprimer leur ras-le-bol devant « l'incapacité des autorités locales à prendre en charge leurs problèmes ». L'action qui a le plus perturbé le trafic routier est celle de la fermeture de la RN 12 reliant Azazga à Tizi-Ouzou au niveau de la localité de Oued Aïssi, sept kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou. Il s'agit de la route la plus importante et la plus fréquentée de la wilaya puisque c'est par elle que transitent

l'ensemble des bus et des véhicules en provenance de la wilaya de Béjaïa mais aussi des autres villes de la wilaya : Larbaâ Nath Irathen, Fréha, Aïn El Hammam, Yakouren, Azeffoun, Bouzeguene, etc. Hier donc, les milliers de véhicules en provenance de ces localités ont été contraints de rebrousser chemin ou d'emprunter la route de Ouaguenoun. Ce qui a créé un interminable embouteillage sur un tronçon routier de plus de quinze kilomètres. Les citoyens, qui ont barré la RN 12, sont les occupants d'un bidonville situé à proximité de l'hôpital psychiatrique Fernane-Hanafi de Oued Aïssi. Ils demandent des logements et en attendant, qu'on leur garantisse au moins un cadre de vie

décent. D'autres routes ont été également coupées du côté ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Les automobilistes en provenance d'Alger et des autres villes situées sur l'axe routier Tizi Ouzou-Alger ont été contraints de faire le détour par la rocade sud afin d'accéder à la ville des Genêts. D'autres routes, moins fréquentées, ont fait l'objet de la même action hier. Les revendications ont toutes trait au cadre de vie, au problème d'alimentation en eau potable qui se pose avec acuité dans plusieurs localités de la wilaya ainsi qu'au problème de l'état des routes lamentable dans plusieurs communes et y compris au centre-ville de Tizi-Ouzou et à la Nouvelle Ville.

L. B.

SOMIVER DE THÉNIA

Les travailleurs observent un arrêt de travail

Les travailleurs de l'usine de verre, Somiver de Thénia, ont observé, hier, un arrêt de travail pour réclamer le départ des retraités de l'usine, selon un syndicaliste qui, a préféré garder l'anonymat. Près de 100 travailleurs ont paralysé l'usine afin de réclamer ce départ très souhaité, depuis longtemps, par l'ensemble des travailleurs de cette filiale d'Enaver. Selon nos sources, deux retraités sont concernés par cette revendication. L'un d'eux occupe un poste de responsabilité au sein de l'usine. Le syndicaliste en

question nous dira que ce retraité n'est pas habilité à occuper ce poste du fait qu'il est recruté par contrat et ce, selon le code de travail en vigueur. « Ce retraité devait partir le 31 décembre dernier, mais à la surprise générale il était, ce lundi, à son poste de travail », nous dit-on. Cette grève a été décidée, selon notre interlocuteur, au terme d'une réunion ayant regroupé des syndicalistes, des représentants de l'Inspection de travail et le directeur de l'usine », a précisé la même source.

T. O.

BOUIRA, MAQUIS DE LAKHDARIA

Trois terroristes abattus par l'ANP

Les forces de l'ANP ont réussi à mettre hors d'état de nuire, vendredi dernier, trois terroristes de l'ex-GSPC dans les maquis de Lakhdaria et ont pu ainsi récupérer trois armes à feu. Ces acolytes de l'émir national Droukdel ont été abattus au terme d'une opération menée par les soldats de l'ANP. Les corps des terroristes ont été transportés vers la morgue de l'hôpital de la ville précitée.

Aussi, un soldat de l'ANP a été blessé, samedi dernier, dans l'explosion d'une

TOURISME VERT EN ALGÉRIE

Mise en valeur des atouts du littoral de la région Est

Le littoral de la région est du pays révèle tous ses atouts pour asseoir les bases d'un authentique tourisme vert, a affirmé le président de l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE) de Constantine, Abdelmadjid Sebih, hier à l'APS. Il a rappelé dans ce contexte que ce genre de tourisme, également appelé "écotourisme" constitue une des formes du tourisme durable, essentiellement centrée sur la découverte de la nature et des espaces typiques à chacune des régions. Il a appelé, à ce propos, à une "présence plus efficiente" de la société civile, invitée à contribuer à la réalisation, cette année, de cet objectif et à encourager à rentabiliser ce secteur qui se distingue par ses particularités écologiques en milieu urbain telles que les jardins botaniques, les espaces verts et autres jardins d'essais.

Le but recherché à travers ces campagnes est "d'apprendre à regarder la nature autrement" et de faire connaître des sites à la fois beaux et utiles, ce qui permettra d'offrir une vue d'ensemble d'un monde où l'homme et la nature vivent en interaction, "contribuant ainsi à mettre en œuvre une culture environnementale qui offrira aux citoyens les moyens de devenir des acteurs du développement du tourisme vert", a encore affirmé M. Sebih. La vie imprenable de Seraidi, la magnifique baie d'Annaba, le Massif de Collo, le Cap de Bougaroun, le site sauvage et naturel de Tamanar, le Lac des Oiseaux et le Golfe de corail d'El Kala, les forêts pittoresques de Béni-Belaïd, la corniche et les grottes merveilleuses de Ziama Mansouria (Jijel), l'Anse des jeunes filles, le vieux phare et le site de Stora, à Skikda, ainsi que beaucoup d'autres endroits aussi importants que beaux, constituent des repères pour attirer les touristes pour peu que des infrastructures indispensables à leur accueil soient réalisées, a-t-il assuré. Le président de l'APNE a souligné que des actions de sensibilisation et d'information soutenues doivent être menées pour instaurer "une culture verte" dont la finalité est de découvrir ou de faire découvrir la nature, des paysages ou des espèces particulières, étude des oiseaux, tout en respectant les écosystèmes.

APS

T. O.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE, MATÉRIEL FERROVIAIRE, DÉCHETS SOLIDES...

L'Alsace concentre sa stratégie export sur l'Algérie

Le partenariat multiforme et multisectoriel entre des entreprises françaises de la région Alsace et les entreprises algériennes va connaître un développement rapide avec le rapprochement effectué, récemment, entre les responsables de ce département du nord-est de la France et les responsables algériens de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements.

PAR AMAR AOUIMER

L'agence Ecofin rapporte que les potentialités économiques algériennes et ses capacités financières intéressent les hommes d'affaires et les investisseurs de l'Alsace dont une délégation d'entrepreneurs a, récemment, visité des sites industriels en Algérie où ils ont eu des négociations avec des opérateurs économiques nationaux.

« Avec nous, ce n'est pas le triple, mais le double A ! », s'enthousiasme l'entrepreneur Charles Elias à propos des capacités financières de l'Algérie. Ce vétéran du développement du commerce international entre l'Europe et l'Algérie, était présent tout au



long de la mission de prospection que la Chambre de commerce et d'industrie de la région Alsace (CCIRA) vient d'organiser à Alger avec une dizaine de PME, souligne Ecofin. Cette agence ajoute « qu'au Maroc, la première question que l'on me pose, c'est : combien ça coûte ? En Algérie, c'est : comment on fait techniquement ? » estimant que ce constat partagé par bon nombre de PME internationale, a conduit, Jean-Louis Hoerlé, président du CCIRA à sélectionner un pool d'entreprises ayant de solides références

techniques et favorable à des transferts de technologies parmi lesquelles Losberger France (leader européen de la construction métallo-textile), Hussor (PME spécialisée dans les coffrages métalliques pour la construction), Lancier (PME spécialisée dans le matériel pour la pose de câbles) et Miclo Environnement (équipementiers de traitements des déchets solides), Bossard (systèmes d'attaches et de fixation pour la mécanique, la construction, les équipements électriques et le matériel ferroviaire)...

Malgré un gros potentiel avec plus de 400 milliards de dollars d'investissements publics sur dix ans, plusieurs entrepreneurs jugent que « le contexte législatif est difficile, mais les gens sont faciles. C'est un marché très intéressant, mais un pays compliqué ». L'année 2012 s'annonce comme étant celle du flux massif des investissements directs étrangers, notamment français, sachant qu'une délégation d'entrepreneurs du Mouvement des entreprises de France (Medef) a séjourné à Alger,

en décembre dernier, où des discussions ont été engagées dans le sens de trouver des opportunités d'investissement entre les chefs d'entreprise français et les opérateurs économiques algériens. A. A.

FIBRE OPTIQUE

80% du territoire national déjà connecté

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des P/TIC, Moussa Benhamadi, a reconnu que la demande était encore supérieure à l'offre tant pour le téléphone que pour l'Internet, relevant un "déficit" notamment dans les nouvelles agglomérations urbaines qui ne sont pas encore reliées au réseau téléphonique et donc à Internet, de même qu'à l'intérieur du pays, dans le Sud et au niveau des régions frontalières. "Des décisions ont été prises pour couvrir ces agglomérations", a-t-il précisé, rappelant qu'"environ 80% du territoire national est déjà connecté à la fibre optique".

Le processus de "démocratisation" de l'Internet s'est vu aussi booster par la décision de généraliser le système MSAN ou nœud d'accès multiservice (téléphonie, Internet et vidéo) en 2012 après son lancement "réussi" dans cinq wilayas pilotes (Alger, Oran, Constantine, Sétif et Chlef).

La connexion à ce réseau permet de réduire la déperdition et les perturbations en matière de débit d'Internet, causés par l'éloignement des équipements. Le processus d'introduction du MSAN vise à moderniser

tous les équipements d'accès à Internet d'ici 2014. Il s'agit de remplacer les anciens équipements ADSL par des équipements MSAN utilisant la fibre optique. L'installation de ces nouveaux équipements permettra de créer 2 millions d'accès Next Generation Network. Parallèlement à ces efforts et dans un souci de permettre aux usagers, là où ils se trouvent, d'accéder à Internet sans passer par le réseau filaire, les pouvoirs publics ont décidé d'introduire la téléphonie mobile de troisième génération. La technologie 3G permettra de se connecter à l'Internet via une clé USB spéciale ou un téléphone portable, pratiquement sur tout le territoire national. Outre l'enthousiasme des abonnés potentiels, l'ouverture de l'Algérie sur la 3G a suscité l'intérêt des grandes multinationales activant dans le domaine de l'équipement technologique et de la fabrication des téléphones mobiles. Des milliers de téléphones portables de différentes marques et autres clés USB utilisant la norme 3G inondent actuellement le marché algérien de la téléphonie mobile, qui comptait quelque 33 millions d'abonnés en 2010, en forte augmentation par rapport aux

années précédentes. Trois opérateurs de la téléphonie mobile, à savoir Mobilis, Djezzy et Nedjma, potentiels acquéreurs de la 3G, se préparent activement pour mettre à niveau leurs équipements et basculer vers cette technologie. Concernant la bande passante, l'opérateur historique Algérie Télécom s'attelle à l'augmenter de manière "régulière", précise-on auprès d'AT, qui avait annoncé, au début de l'année 2011, l'élévation de sa bande passante à l'international de 10 gigas afin d'améliorer la qualité des services Internet. Cette opération permet à l'opérateur historique de porter les capacités de son offre à 46 gigas, soit une augmentation de l'ordre de 30% de la capacité globale. En mai dernier, le ministre avait indiqué que le nombre d'internautes au niveau national représentait "25 % de la population, soit 8 millions d'utilisateurs d'Internet en Algérie". Il avait estimé le nombre d'abonnés aux différents réseaux ADSL à plus de 900.000 en mai 2011, soit une augmentation de près de 70.000 abonnés par rapport à février de la même année où il s'était fixé à 830.000. R. E.

DÉFICIT DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES DE L'INTERNET HAUT DÉBIT

La demande supérieure à l'offre

Le programme de développement de l'accès à Internet, sécurisé et de qualité, a été marqué en 2011 par des mesures exceptionnelles pour généraliser la connexion haut et très haut débit dans toutes les régions du pays. Après le lancement en Algérie de l'ADSL (Internet haut débit utilisant les lignes téléphoniques classiques) en 2003, les pouvoirs publics ont décidé au cours de l'année écoulée d'accélérer la cadence de mise en place du très haut débit. Ainsi, le Conseil des ministres a décidé, le 18 décembre dernier, l'installation d'une commission intersectorielle avec pour mission de hâter la mise en œuvre du programme de développement d'accès à Internet haut et

très haut débit. Une commission qui aura à apporter les solutions idoines aux problèmes posés par les utilisations d'Internet en Algérie. Le programme en question, élaboré par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, est destiné à augmenter davantage le débit de l'Internet, à travers l'élargissement du réseau haut débit, l'introduction des nouvelles technologies et le renforcement des capacités du réseau national de téléphonie. Il comporte des mesures tendant à promouvoir la large bande aux réseaux de télécommunications et à généraliser l'utilisation de l'Internet et des autres technologies de l'information et de la com-

munication pour améliorer le service public. Il introduit aussi des mesures réglementaires "appropriées", ainsi que des "dispositifs de sécurité des réseaux, d'authenticité des informations et de protection des données et de la vie privée".

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a indiqué récemment que la démocratisation de l'accès à l'Internet sera achevée vers 2014, précisant que quelque 80 milliards de dinars étaient nécessaires pour le développement de l'ensemble de l'architecture et des équipements pour une plus grande pénétration d'Internet dans les foyers. R. E.

ÉCHANGES COMMERCIAUX ALGÉRO-AUTRICHIENS EN 2011

L'Algérie a exporté pour 90 millions d'euros et importé pour 110 millions

« L'Autriche a importé d'Algérie pour environ 90 millions d'euros d'hydrocarbures entre janvier et septembre 2011 tandis qu'elle a exporté vers l'Algérie pour environ 110 millions d'euros entre janvier et septembre 2011 » indique l'ambassade d'Autriche à Alger. En effet, l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Mme Aloisia Wörgetter et Johann Moser, président de l'Association d'amitié et de coopération algéro-autrichienne qui ont animé une conférence de presse en novembre 2010, ont contribué beaucoup, depuis cette date au raffermissement des échanges commerciaux entre les deux pays, en ce sens que le volume des transactions commerciales on sensiblement augmenté en l'espace d'une année. Le partenariat gagnant-gagnant a beaucoup apporté aux deux pays dans la mesure où l'Algérie a bénéficié du savoir-faire des firmes et entreprises autrichiennes dans divers domaines d'activités économiques, tels que le BTPH, les machines industrielles, l'agriculture, l'environnement, les TIC, les transports, le médicament, les questions inhérentes à l'aménagement du territoire et à l'environnement.

Les relations privilégiées entre l'Association d'amitié algéro-autrichienne et les entreprises algériennes ont donc évolué alors que le partenariat continue de s'élargir au fil des années sachant que les échanges commerciaux ont été évalués à 100 millions d'euros durant l'année 2010 alors que l'année précédente nous constations, donc, une hausse significative des montants de la balance commerciale qui demeure, néanmoins, favorable à l'Autriche.

Les produits agroalimentaires biologiques algériens sont bien prisés en Autriche, notamment pour ce qui du miel de Chechar, dans la wilaya de Khenchela où l'apiculteur Mekhalfa s'est récemment distingué sur le marché autrichien en écoulant la totalité de sa production de miel à Vienne. En effet, selon des exportateurs algériens de produits agricoles biologiques rencontrés dernièrement, la datte deglet nour de Tolga pourrait réaliser une fulgurante percée sur le marché autrichien, car elle est très riche en qualités et en valeurs nutritives. A. A.

BOUMERDES

Une maison de l'artisanat avant fin 2012

Une maison de l'artisanat devrait voir finalement le jour avant "fin 2012" à Boumerdes, selon la chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers.

"Les travaux de réalisation sont prévus début 2012, après des années de retard, dus à l'indisponibilité d'une assiette appropriée pour son implantation", a expliqué le directeur de cette structure.

Prévu dans un style mauresque, ce projet, inscrit à la réalisation en 2007 pour une enveloppe de près de 90 millions de dinars, sera implanté sur une assiette de plus de 600 m² au centre ville de Boumerdes.

Selon sa fiche technique, cette nouvelle structure sera construite sur plusieurs étages qui renfermeront une multitude d'ateliers, et d'espaces pour l'exposition et la commercialisation des produits de l'artisanat locale.

D'autres espaces y seront dédiés à la formation et à l'organisation d'activités et rencontres en relation avec le secteur.

Pour assurer une meilleure prise en charge de la profession et des artisans de la wilaya, les concepteurs de ce projet ont prévu également un nouveau siège pour la chambre de l'artisanat et des métiers au sein même de cette maison de l'artisanat.

Ce projet vient à point nommé pour les 3.000 artisans locaux confrontés au manque d'espaces pour exposer et commercialiser leurs produits.

MEDEA

Formation de secouristes bénévoles

La 4^e et dernière session de formation de secouristes bénévoles, initiée par la direction générale de la Protection civile au profit des citoyens de la wilaya de Médéa, dans le cadre de l'opération "un secouriste pour chaque famille", s'est achevée après trois semaines de formation accélérée, la Direction locale de la protection civile.

128 personnes, issus de différents horizons, ont pris part à cette session de formation, organisée sous forme d'ateliers d'initiation aux techniques de sauvetage et de secourisme à travers les unités d'intervention de la protection civile de la région.

L'opération "un secouriste pour chaque famille" a pour objectif, la formation de secouristes bénévoles en mesure, en cas de nécessité, d'effectuer des soins d'urgence susceptibles de sauver des vies humaines ou d'appuyer les équipes de secouristes professionnels lors des catastrophes naturelles.

Près d'un millier de personnes ont bénéficié, depuis le lancement de ce cycle d'initiation, en janvier dernier, d'une formation intensive sur les soins d'urgence et la prise en charge des victimes d'accidents ou de sinistres.

APS

JIJEL, DÉSENCLAVEMENT DES COMMUNES RURALES

Mise en place d'un plan de déneigement

En prévision de la saison hivernale, un plan de déneigement a été mis en place à Jijel, ont indiqué les services de la wilaya. Ce dispositif est destiné à faire face aux coupures de routes et de voies de communications qui risqueraient d'enclaver certaines communes rurales et montagneuses, ont précisé les mêmes services à l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

En prenant en charge le déploiement des matériels et des équipements nécessaires pour l'ouverture des routes, le déneigement et le désenclavement de la population, ce plan sera déclenché dès l'annonce de perturbations atmosphériques, a souligné la wilaya.

La répartition de ces moyens s'effectuera sur quatre (4) pôles, à savoir le pôle d'El Aouana qui comprend les régions et les chemins de wilaya des communes d'El Aouana et de Ziama Mansouriah, le pôle de Texenna (RN 77, Texenna, Djimla, chemins de Wilaya), le pôle de Taher (chemin



de wilaya 135 B Taher-Chahna-Ouled Askeur et Chekfa-Bouddrar-Bordj T'har) et le pôle d'El Ancer (chemin de wilaya 135 B El Ancer-M'harka-Bouraoui-Belhaded-El M'nazel-Zouitna-Ouled Askeur, le chemin de wilaya 135 A Ouled Askeur- Boutanelimite de la wilaya de Mila), a précisé la même wilaya.

Outre ce matériel, les entreprises des travaux publics activant dans la région seront mises à contribution, en cas de besoin, pour participer au renforcement de ce plan. Pour la circonstance, des listes

nominatives de responsables des modules et des entreprises impliquées dans ce plan ont été élaborées. Selon l'APS, lors d'une séance de travail tenue en présence du directeur de wilaya des Travaux publics et des chefs de daïras, le wali, M. Ali Bedrici, a notamment insisté sur la nécessité de "pré-positionner" des chasse-neige et de prendre en charge des conducteurs d'engins au niveau de certaines communes montagneuses pour "bien maîtriser la situation et assurer l'efficacité des interventions".

B. M.

TIZI OUZOU, DIRECTION LOCALE DE L'ACTION SOCIALE

27.106 bénéficiaires du filet social en 2011

Les prestations du filet social dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont profité en 2011 à 27.106 bénéficiaires ayant perçu un montant global de 975.816.000 DA, a indiqué la Direction locale de l'action sociale (DAS).

Selon le décompte établi par le service des catégories défavorisées de la DAS, ce montant se répartit à hauteur de 748.813.920 DA pour l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et 236.052.000 DA pour l'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG), précise l'APS.

L'indemnité de l'AFS, fixée à 3000 DA/mois, a été destinée, selon M. Hadeif

Youcef, à 20.549 allocataires se comptant parmi quatre catégories sociales sans revenus et inaptes au travail, à savoir les personnes âgées (plus de 60 ans), les personnes handicapées, les malades chroniques et les femmes responsables de famille (veuves ou divorcées). Cette allocation de l'AFS a été également majorée de 120 DA par personne, dans la limite de trois, à charge du bénéficiaire, soit la prise en charge de 6.199 cas. L'indemnité de l'IAIG a profité, quant à elle, à quelque 6.557 bénéficiaires se recrutant parmi des personnes sans revenu et aptes au travail. D'une valeur de 3000 DA/mois, cette

indemnité est décaissée en contrepartie de l'exécution d'une activité d'intérêt général, selon ce responsable qui a relevé le fait que "cette prestation est également sollicitée par des universitaires et autres diplômés, bien qu'elle soit destinée aux personnes sans qualification." L'ensemble des émargeant au filet social ont également bénéficié, durant l'exercice considéré, d'une assurance maladie pour un montant global de 188.884.800 DA. Les cellules de proximité de la DAS ont recensé, en 2011, au niveau des 67 communes de la wilaya, quelque 2.448 demandes en instance de prise en charge par le filet social, dont 1.900 au titre de l'AFS et 548 au titre de l'IAIG. Une demande de crédits supplémentaires a été introduite au niveau de l'Agence du Développement Social (ADS) pour la prise en charge de ces nouveaux cas. Selon le chargé des catégories sociales défavorisées au niveau de la DAS, l'opération périodique d'assainissement des fichiers des bénéficiaires du filet social a permis de débusquer 147 "indus bénéficiaires" ayant perçu l'une des deux indemnités citées, tout en disposant d'autres sources de revenu. La généralisation, depuis 2010, de l'informatisation de la gestion des fichiers du filet social à l'échelle de toutes les communes, ainsi que la mise en place d'une commission de validation des dossiers des postulants, a permis de "réduire grandement le nombre d'indus bénéficiaires", a-t-on assuré à la DAS.

APS

NAÂMA, DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION (DUCH)

Réception de 11 opérations d'embellissement urbain

Dans la wilaya de Naâma, les opérations d'embellissement urbain de 11 sites ont été réceptionnées, selon la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUCH) de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Retenues au titre des programmes de développement des Hauts-Plateaux et sectoriel (PSD) de 2010 et 2011 pour un montant de plus de 210 millions de DA, ces opérations ont ciblé des quartiers et des agglomérations urbaines des communes de Mechria, Asla, Ain Sefra, Tiout et Naama, qui totalisent près de 7.000 habitants, a indiqué la DUCH à l'APS.

Ces opérations ont porté sur la viabilisation des réseaux routiers, la réalisation et la réhabilitation des trottoirs, la réhabilitation de l'éclairage public, la réalisation des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, en plus de la création d'espaces verts, a précisé la même Direction.

Quelque 14 sites font actuellement l'objet d'opérations d'embellissement retenues dans le cadre du PSD de 2011 pour une enveloppe de près de 170 millions au profit des communes de Mekmen Benammar, Lebioud, El Kasdir, Djeniane Bourezg et Mograr, a ajouté la même Direction qui a fait part du lancement prochain d'autres opérations d'aménagement urbain au niveau de trois plans d'occupation du sol (POS), en l'occurrence le lotissement Nord (51 ha) à Mechria, la région



d'El Hammar (37 ha) à Ain Sefra et la zone d'extension du pôle urbain (15 ha) dans la commune de Lebioud.

Pour une enveloppe de près de 600 millions de DA, ces opérations consistent en la réalisation de VRD, d'éclairage public, de création d'espaces verts. Par ailleurs, la DUCH a indiqué à l'APS que les travaux

de protection de la zone d'extension urbaine du quartier sud de la ville de Mechria contre les inondations avancent à un rythme appréciable. Cette opération pour laquelle a été alloué un montant de 114 millions de DA a atteint un taux d'avancement de 65%, a souligné la DUCH.

B. M.

EL TARF, DÉCHARGE SAUVAGE DE MATROHA

Un parc de loisirs sur le site



Importants travaux sont menés au niveau de la décharge sauvage de Matroha, dans la commune d'El Tarf, en vue de sa transformation en parc de loisirs et de détente, a indiqué le directeur de l'Environnement.

Cette décharge dont la fumée acre et les odeurs nauséabondes empoisonnaient le quotidien des habitants du village épony-

me, "n'est plus qu'un mauvais souvenir", a souligné M. Faouzi Taâmallah.

Le même responsable a précisé que les travaux portant sur l'éradication de cette décharge sauvage et sur le nettoyage du site pour sa "transformation graduelle" en espace de détente, a nécessité une enveloppe financière évaluée à 80 millions de dinars. Des palmiers, des plantes d'orne-

ment et autres espèces d'arbustes ont déjà supplanté les détritus et les déchets qui envahissaient cet espace longeant la RN 82, entre le chef-lieu de wilaya et la localité de Zitouna.

L'éradication de cette décharge sauvage s'inscrit également dans le cadre d'une "nouvelle vision" liée à la gestion des déchets solides provenant de la commune d'El Tarf et des localités voisines, a indiqué M. Taâmallah.

Cette vision nouvelle de gestion des déchets ménagers de la commune se concrétise "progressivement" grâce à une série d'études menée par les services concernés visant la mise en place d'un schéma directeur comprenant, entre autres actions, la réalisation de plusieurs infrastructures dotées d'équipements idoines pour le traitement des déchets.

Il a été ainsi procédé à la réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET), de classe "2", équipé de tous les matériels nécessaires à son fonctionnement, non loin de ce qui est désormais convenu d'appeler "l'ex- décharge sauvage de Matroha".

Un programme de wilaya pour la gestion des déchets spéciaux et dangereux, tels que les produits toxiques rejetés par certaines entreprises industrielles, a également été mis en œuvre, selon le directeur de l'Environnement.

APS

ORAN

Projet d'un jardin public pour la wilaya

Le projet de réalisation du "Jardin du citoyen" vient d'être inscrit à l'indicatif de la wilaya d'Oran, selon les services de la wilaya.

Les procédures du lancement de ce projet ont été engagées, à la faveur d'une décision de décentralisation.

"Les cahiers de charge sont également prêts pour entamer sa réalisation", ont ajouté les mêmes services, tout en rappelant qu'une enveloppe de 400 millions de dinars a été dégagée pour la concrétisation de ce projet. Selon la direction locale de l'environnement, le futur "Jardin du citoyen" s'étalera le long de la frange maritime depuis la résidence El Bahía à Haï El Menzeh (ex-Canastel) sur une superficie de 120 ha.

Il répond au souci d'augmenter les espaces verts de la ville d'Oran. Ce projet offrira aux Oranais un espace de détente et de loisirs.

Il comprend un aquarium géant, un théâtre de verdure, des aires de jeux et contribuera à l'embellissement de la ville.

OUM EL BOUAGHI

31 millions de DA pour 51 associations

Des subventions d'un montant de 31 millions de DA, puisées du budget primitif de la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont été octroyées à 51 associations sportives évoluant dans les différents championnats, selon la direction de la jeunesse et des sports. Les quatre clubs de football considérés comme les plus importants dans cette wilaya, l'US Chaouia, le CRB Ain Fakroun, l'AS Ain M'lila et l'USM Ain Beida, ont bénéficié chacun de trois millions de DA tandis que le reste du montant a été réparti entre 47 associations sportives.

CONSTANTINE,

Bientôt un SAMU



La wilaya de Constantine aura bientôt son Service ambulatoire d'urgence sociale (SAMU social), a indiqué un responsable de la direction de l'action sociale (DAS).

Cette structure d'assistance qui a pour mission d'orienter les personnes sans domicile fixe vers des lieux d'hébergement, notamment en hiver, sera érigée en plein centre de la ville de Constantine, moyennant une enveloppe financière de 80 millions de dinars.

190 logements sociaux attribués

Le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Constantine a indiqué qu'un quota de 190 logements sociaux sera prochainement attribué à ses bénéficiaires de la commune de Benbadis (ex-El Haria), au sud du chef lieu de wilaya. Il a fait état, dans ce contexte, du lancement, au cours du 1er semestre 2012, dans cette même localité, d'un projet de construction de 400 unités d'habitation supplémentaires, réalisables dans un délai de 16 mois.

APS

MAROC

Marge de manœuvre étroite pour le PJD

Le Parti justice et développement (PJD) aux législatives anticipées du 25 novembre 2011, et la désignation de son secrétaire général, Abdelilah Benkirane, en qualité de chef de gouvernement par le roi Mohammed VI constituent l'événement politique de l'année au Maroc.

Bien qu'acquise avec un nombre de sièges qui ne lui permet pas de gouverner seul, cette victoire marque un tournant dans la vie politique marocaine et confirme la tendance du vote populaire, telle qu'elle s'est dessinée dans la région arabe (Tunisie, Egypte), à se porter sur les partis à référentiel islamique qui se trouvent confrontés à la gestion des affaires.

La montée en puissance de ce parti, dont la création sous l'appellation actuelle remonte à 1998 après la scission avec le MUR (Mouvement unité et réforme), a été

fulgurante. Sa représentation au Parlement est passée de neuf députés en 1997 à 47 dans la précédente assemblée avant de devenir, à la faveur des dernières élections, la première formation politique du Maroc avec 107 sièges à la Chambre basse distançant de loin le vieux Parti de l'Istiqlal (Parti de l'indépendance, 60 députés).

Longtemps confiné dans l'opposition parlementaire, le PJD a saisi l'occasion offerte par les révoltes dans certains pays arabes et par le mécontentement politique et social qui s'est bruyamment manifesté dans le royaume depuis l'émergence du Mouvement du 20 Février, pour se positionner en tant qu'alternative aux partis monarchistes traditionnels. Le Mouvement du 20 Février est un rassemblement de jeunes d'obédiences idéologiques différentes, né dans le sillage des révoltes dans plusieurs pays arabes, pour réclamer des changements démocratiques au Maroc. Il tire son appellation de la date des premières marches, pour revendiquer notamment l'instauration d'une monarchie parlementaire et l'adoption d'une constitution démocratique. Ayant choisi de ne conclure aucune alliance avant les élections préférant faire "cavalier seul" contrairement aux nombreux partis qui ont constitué des coalitions censées lui "barrer la route", le PJD va, très peu de temps après les manifestations de joie célébrant sa victoire, être confronté à la réalité du système politique marocain. Ne possédant pas de majorité pour gouverner, il se trouvera contraint de négocier des alliances pour pouvoir former un exécutif et gouverner avec ses adversaires politiques qu'il condamnait dans un passé tout récent et qui ont perdu toute crédibilité dans l'opinion marocaine. Devant un mode électoral (suffrage universel au scrutin de liste) conçu de manière à empêcher tout parti d'accéder à la majorité absolue pour gouverner seul, le parti islamiste devra se



montrer conciliant à l'égard de formations politiques dont il ne partage ni les idées ni le programme. En effet, le PJD qui a fait campagne pour le changement et axé son discours sur les thèmes de la lutte contre la corruption et de la moralisation de la vie politique se trouve obligé de composer avec les membres de l'exécutif sortant qu'il a accusé d'avoir "échoué à réaliser le développement promis et gâché les équilibres économiques, empêchant une majorité de Marocains d'atteindre ou de maintenir un niveau de vie décente".

Le chef de gouvernement désigné a annoncé que le futur gouvernement de coalition regroupera, outre le PJD, l'Istiqlal, le Mouvement populaire (MP, libéral et berbériste 32 députés) et le Parti du progrès et du socialisme (PPS, ex-communiste 18 sièges). Selon les analystes, le PJD

n'aura pas les coudées franches pour tenir ses promesses électorales d'autant plus qu'il a hérité de "lourds dossiers" tels que le déficit public, la réforme des retraites, le problème de logement, les secteurs de la santé et de la sécurité sociale, la réforme de la caisse de compensation, et enfin l'éducation.

Face à une société en bouillonnement permanent et de plus en plus exigeante, le PJD court ainsi le risque de décevoir à la fois sa base militante et l'électorat qui lui a fait confiance. Sa marge de manœuvre est d'autant plus étroite que la nouvelle constitution adoptée le premier juillet dernier préserve la prééminence du souverain sur la vie politique, religieuse et judiciaire au Maroc.

APS

CRISE EN SYRIE

Le Parlement arabe appelle au retrait immédiat des observateurs arabes

Le Parlement arabe a appelé dimanche au retrait immédiat des observateurs arabes déployés en Syrie, en raison de la poursuite des violences dans ce pays et le non-respect du protocole arabe exigeant la protection des citoyens syriens. "Les actes de violences se poursuivent en Syrie, faisant plusieurs morts et blessés parmi le peuple syrien qui réclame la liberté et le respect des droits de l'Homme et ce, en présence des observateurs de la Ligue arabe", a déclaré à la presse le président du Parlement arabe, Ali Al-Deqbasi. M. Al-Deqbasi a appelé le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil Al-Arabi à convoquer une réunion des chefs de diplomatie arabes pour adopter une résolution sur le retrait immédiat de la mission d'observation. Les observateurs arabes avaient commencé à arriver en Syrie le 22 décembre dernier dans le cadre du plan de sortie de crise proposé par l'organisation panarabe. Vendredi, ils ont rencontré des résidents de deux banlieues de Damas, tandis que d'autres observateurs ont visité d'autres endroits à travers la Syrie. Le plan de sortie de crise de la Ligue arabe prévoit l'arrêt des violences, la libération des détenus, le retrait de l'armée des villes et la libre circulation dans le pays pour les observateurs arabes et la presse. Alors que les observateurs poursuivent leur mission dans le pays, les violences n'ont toujours pas cessé. Samedi, trois personnes ont été tuées par des tirs des forces de sécurité à Homs et Idleb, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Selon une estimation de l'Onu, plus de 5.000 personnes ont été tuées dans les violences depuis la mi-mars et plus de 14.000 autres arrêtées. Damas qui attribue ces violences à des "gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays", a affirmé que plus de 2.000 membres des forces de sécurité et de l'armée ont été tués par "des groupes terroristes armés" depuis le début de la contestation.

APS

EN DÉPIT DES NOUVELLES SANCTIONS AMÉRICAINES

La position politique iranienne inchangée

LIran a dénoncé dimanche les sanctions décidées la veille par les Etats-Unis pour empêcher les institutions financières de commercer avec la Banque centrale iranienne. Le président Barack Obama, inquiet de la poursuite du programme nucléaire iranien, a signé samedi un texte de loi sur le financement du budget de la défense comprenant ces nouvelles sanctions, qui concernent aussi bien les établissements bancaires privés que ceux contrôlés par l'Etat, y compris les banques centrales.

Ces mesures entreront en vigueur après une période d'avertissement de deux à six mois selon les transactions, a précisé un responsable de l'administration Obama. Le président de la Chambre de commerce iranienne, Mohammad Nahavandian, a jugé dimanche ces



sanctions "injustifiables" et affirmé qu'elles auraient des conséquences pour les Etats-Unis. "La nation iranienne et tous ceux qui sont impliqués dans des activités économiques et commerciales trouveront d'autres moyens" pour contrer ces mesures, a-t-il assuré à l'agence de presse Isna. "Ces sanctions font faire monter le coût des transactions économiques et commerciales mais ne modifient en rien les prises de position politiques de l'Iran", a-t-il ajouté. Mohammad Nahavandian a invité les Européens confrontés à la crise de la dette à investir dans son pays. "Etant donné la crise économique en Europe, les sociétés européennes sont à la recherche de nouveaux marchés (...) Les différends politiques ne doivent pas peser sur les relations commerciales", a-t-il dit.



«Porsche vise
une moyenne
de 300 ventes
par an d'ici
2015»

Page 14

ESSAI DU BMW X3 XDRIVE20D 2.0L 184CH

La formule gagnante

Page 12



Le marché des SUV en Algérie a accueilli en 2011 la nouvelle mouture du BMW X3, arrivée dans une conjoncture favorable au segment des SUV qui s'offrait le luxe d'une nette progression. Il a fallu donc 7 ans pour que la firme bavaroise mette en selle le nouveau X3, le temps est passé et le résultat est sans appel : le véhicule s'offre le luxe de déployer une refonte en tous points : design, confort, agrément de conduite, puissance du moteur, le tout dans un concentré technologique.

LIVRAISONS DE VOLVO TRUCKS AU MOIS DE NOVEMBRE 2011

Progression globale de 45%

Le constructeur suédois de camions poids lourds Volvo Trucks a progressé de 45% dans ses livraisons par rapport à la même période en 2012. Au total, ce sont 11.349 véhicules qui ont trouvé n acquéreurs.

Page 13

SEAT IBIZA LINEA R

**Une nouvelle
série limitée
chez Seat**



AUTOMOTIVEDISTRIBUTION
(GROUPE ELSECOM)

**Lancement
du nouveau
bus Isuzu
Turquoise**

Page 13



ESSAI DU BMW X3 XDRIVE20D 2.0L 184CH

La formule gagnante

Le marché des SUV en Algérie a accueilli en 2011 la nouvelle mouture du BMW X3, arrivée dans une conjoncture favorable au segment des SUV qui s'offrirait la luxue d'une nette progression. Il a fallu donc 7 ans pour que la firme bavaroise mette en selle le nouveau X3, le temps est passé et le résultat est sans appel, le véhicule s'offre le luxe de déployer une refonte en tous points : design, confort, agrément de conduite, puissance du moteur le tout dans un concentré technologique.

C'est sous la coupe de Bavaria Motors Algérie, que la marque allemande BMW se construit une image et s'offre une nouvelle histoire dans un marché de plus en plus concurrentiel en s'appuyant sur un capital sympathie certain. Le segment des SUV accueille depuis peu la seconde génération du BMW X3 qui arbore de nouvelles lignes et que nous avons pu tester pour vous.

version avec des feux tout en design, bien taillés au format « T » et une lunette inclinée qui confère à cette partie du véhicule une belle image.

L'intérieur reflète le luxe d'une BMW

À bord du X3, la place du conducteur qui profite d'une assise légèrement haute laisse apparaître au premier coup d'œil de l'espace et d'innombrables petits espaces de rangement. Les clients exigeants de la marque BMW trouveront leur compte dans ce véhicule, notamment sur la partie habitacle avec un cuir épais bien tiré, une planche de bord sobre et une belle console centrale. Les matériaux utilisés sont de haute facture et d'une qualité de finition made in Germany perceptible à l'intérieur de la voiture, on retrouve là les qualités du constructeur Bavarois.

Le siège du conducteur est réglable manuellement et le confort se ressent

Un design revu et corrigé

Certains voient en ce nouveau BMW X3 un simple coup de bistouri sur certaines parties du véhicule, mais il est clair que le SUV a profité d'une évolution notable, à commencer par ses mensurations qui ont gagnés 3 cm de large et 8 cm de long ce qui lui permet d'atteindre désormais 4,65 m de long et donc plus proche du X5. Coté empattement, le nouveau BMW X3 gagne 2 cm et passe à 2,81 m. Les designers du constructeur allemand BMW ont bien soigné et modernisé le style tout en gardant intacte les codes stylistiques de la marque. Revue et corrigée, la face avant laisse apparaître une allure moderne, fluide avec une calandre plus écartée et agrandie et les entrées d'air sont rabaisées. Le capot s'étire sagement et les optiques suivent la tendance « Style Mode » et s'offre les feux bi-Xénon qui sont d'ailleurs enveloppés par des anneaux lumineux à LED.

De profil, la vue nous fait rappeler les 4,65 m de longueur du SUV, imposant bien posé sur ces quatre roues avec une ligne de caisse en continue, des rétroviseurs marquant et un design raffiné. La poupe du X3 laisse apparaître un pare-choc moins exigeant et des ailes plus élargies que sur la précédente

dès la première assise qui est confortée au fil des kilomètres parcourus à bord du X3. Le cuir, le chrome, les appuie-tête actifs à l'avant et l'espace sont les maîtres à bord en plus des espaces de rangements qui sont multiples, dispatchés dans la partie avant de l'habitacle et dans sa partie arrière à l'image des petites poches, des vides des deux cotés de l'habitacle et des portes gobelets qui sont fort utiles notamment dans les longs trajets. Un gain d'espace est perçu sur la partie arrière où le confort est acceptable. Les espaces aux genoux et aux coudes et la garde de toit appréciable ajoutent une touche de bien-être à bord du véhicule.

Pour les longs voyages nous avons bien apprécié le coffre à bagages accessible avec la présence d'une plage arrière qui fait office de cache-bagage qui dissimulera bien les valises et sacs transportés sur un volume allant de 550 à 1.600 litres.

Un nouveau châssis et un moteur avec Start and Stop

Le BMW X3 accueille un nouveau châssis précis et réactif qui supporte si bien la fameuse transmission intégrale si chère à la marque à l'hélice, le BMW xDrive (Transmission intégrale intelligente). Cette technologie facilite la



répartition homogène des forces motrices entre les essieux avant et arrière. Sur route, le système agit efficacement à chaque fois qu'on pousse fortement les limites du véhicule notamment dans les virages où il déploie fièrement sa performance. Le SUV s'adapte à plusieurs styles de conduites et aux différents ornements de la route. Nous avons emprunté plusieurs genres de sentiers et routes et grâce au contrôle dynamique de l'amortissement disponible avec trois types de réglages « Normal, Sport et Sport + », nous n'avons eu aucune difficulté pour traverser ses obstacles et au contraire la direction répondait parfaitement à nos sollicitations. Les accélérations et le freinage étaient au top.

Au fil des kilomètres parcourus à bord du X3 équipé du bloc moteur diesel 2.0l xDrive, un 4 cylindres qui développe 184ch à 4000 tr/min offrant un couple de 380 Nm atteint entre 1750 à 2750 tr/min (mixé à une boîte automatique à 8 rapports), il s'est avéré puissant et surtout moins gourmand que son prédécesseur. Il offre un gain en consommation de 14% qui donne un taux de 5,6 l/100km en moyenne.

Dans l'Algérois où la circulation est généralement très dense, nous avons apprécié l'intégration de la fonction Start & Stop automatique qui permet un arrêt « automatique » du véhicule à chaque feu ou embouteillage qui survient par simple enfoncement de la pédale de frein. Le redémarrage est aussi automatique après un simple relâchement de frein. Mais comme on dit « ce n'est pas une science exacte », il est utile de signaler que la coupure du moteur ne s'est pas faite sur certains arrêts pendant notre essai.

Si le confort à bord du BMW X3 fut d'une qualité royale notamment une fois associé à la puissance de sa mécanique et à sa technologie embarquée, la sécurité ne nous a pas fait défaut à travers les différents éléments disponibles sur le véhicule et qui procurent une assurance lors de la conduite. Le BMW X3 proposé à l'essai



AUTOMOTIVE DISTRIBUTION (GROUPE ELSECOM) Lancement du nouveau bus Isuzu Turquoise

Le segment des bus interurbain s'enrichit avec l'arrivée de la nouvelle déclinaison du bus Turquoise de chez Isuzu. Produit en Turquie par Andalou Isuzu, ce nouveau bus de 33 places vient prendre le relais d'une aventure bien remplie par la précédente version. Distribuée en Algérie par AD (Automotive Distribution), la marque de bus Isuzu (Turquie) propose désormais la nouvelle version du bus interurbain Turquoise, un modèle fort bien apprécié en Algérie par sa robustesse et sa fiabilité.

Le bus Turquoise de 35 places qui vient d'être lancé en Algérie apporte de nouvelles solutions de transports aux professionnels du transport de voyageur. Classé dans le segment interurbain, il est équipé d'un bloc moteur diesel de 5193 cc de cylindrée dont la puissance est de 175 ch, le couple à 500 Nm entre 1500 et 2000 tr/mn et la vitesse de pointe atteint 100 km/h. Il est associé à une boîte de vitesse manuelle à 6 rapports. Côté mensurations, le bus Isuzu Turquoise présente 7,72 m de long, 2,72 m de large et une hauteur de 3,33 m (hauteur intérieur de 1,91 m). L'empattement du bus est de 3,61 m. Isuzu Turquoise repose sur des suspensions à ressort à lames paraboliques à l'avant et des amortisseurs télescopiques à double effet pneumatique à l'arrière. Automotive Distribution (AD) propose le nouveau bus Turquoise avec une panoplie d'équipements standards comme la direction assistée, le volant télescopique réglable, la radio, le tachymètre, le siège conducteur réglable, les vitres teintées et l'essuie-glace à trois vitesses.



Sur route nous avons été agréablement surpris par la qualité de l'insonorisation. En mode normal, le nouveau BMW X3 est tout simplement parfait, il offre un plaisir de conduite irréprochable avec un confort appréciable. La boîte automatique a pleinement prouvé son efficacité à chaque fois que le besoin se fait ressentir, le moteur qui équipe le véhicule nous interpelle pour plus d'accélération avec une réponse presque immédiate lors des reprises. La différence se fait ressentir lorsqu'on enclenche la conduite en mode sport avec un durcissement de la direction du fait que la suspension s'alourdit avec une sensation de gain en régime.

Tarif et équipements principaux du BMW X3 x Drive20d

Volant sport gainé de cuir, des sièges sport, caméra de recul couleur, cuir Nevada, toit ouvrant panoramique, barre de toit aluminium satinée, des rideaux latéraux, phares au Xénon, climatisation automatique, système main libre avec reconnaissance vocale, bluetooth, connectique USB, jantes 19", éclairage d'ambiance à l'extérieur et sur plusieurs parties à l'intérieur, Prise 12V...

Quant au prix du BMW X3 xDrive20d, Bavaria Motors le propose au tarif de 7.000.000 dinars TTC et 5.250.000 dinars en licence moudjahidine.

KIA MOTORS L'offre électrique sera agressive

Kia Motors a lancé sur le marché coréen un véhicule 100% électrique. Pour le marché mondial, le constructeur coréen réserve sont offensive à 2014. Avec la sortie de la Kia Ray électrique, Kia Motors amorce une offensive commerciale internationale, non seulement



avec des citadines, mais aussi avec des modèles compacts qui verront le jour à partir de 2014. Selon des informations émanant de Kia Motors, les modèles électriques de Kia seront très abordables en matière de prix et feront l'objet d'un intérêt particulier de la part de la clientèle pour le rapport qualité/prix des plus compétitif au monde.

LIVRAISONS DE VOLVO TRUCKS AU MOIS DE NOVEMBRE

Progression globale de 45%

Le constructeur suédois de camions poids lourds Volvo Trucks a progressé de 45% dans ses livraisons par rapport à la même période en 2012. Au total, ce sont 11.349 véhicules qui ont trouvé acquéreurs.

Volvo Trucks a réalisé un très bon mois de novembre 2012 en commercialisant 11 349 véhicules, soit 45% de progression. Le marché européen a, à lui seul, écoulé 4.418 camions en novembre, soit une augmentation de 35% comparé à la même période en 2010. En Europe, trois marchés se sont illustrés par des évolutions notables à l'image de l'Angleterre, de la France et de la Suède.

Volvo Trucks peut aussi être fier de sa filiale russe qui a réussi à commercialiser 653 camions soit une progression par rapport à la même période en 2010 de 159%. En Europe de l'Est, le constructeur a progressé de 72% en novembre.

D'autres parts, Volvo Trucks a bien négocié le mois de novembre 2011 dans la plupart des marchés où il est implanté à l'image du Brésil (+15%) ou du marché de l'Amérique du Nord (+85%).



SEAT IBIZA LINEA R

Une nouvelle série limitée chez Seat

La marque automobile espagnole Seat (groupe Sovac) va commercialiser très bientôt en Algérie une nouvelle série limitée de l'Ibiza. Il s'agit de la Seat Ibiza Linea R à l'habillage typiquement sportif.

La compact Seat Ibiza qui séduit avec ses lignes douces et sa face avant agressive recevra un package «sport» avec l'arrivée d'une série limitée de seulement 200 exemplaires destinée aux férus de sportivité. «L'Ibiza Linea R» profitera de certains équipements spécifiques qui seront bien visibles sur la

partie extérieure de la voiture avec un pare-choc sport sur la face arrière, un bas de caisse sport et un becquet qui surplombera la lunette arrière. Toujours sous le signe de la sportivité, on retrouvera entre autres une sortie d'échappements chromée et imposante ainsi que des jantes en alliage noires.

Sovac annonce que le bloc moteur qui équipera la Linea R est le 1.6 TDI de 105 ch et elle sera proposée à un tarif de 1.900.000 dinars TTC qui avoisinera les 1.450.000 dinars en prix licence.



REDA BOUABID, DIRECTEUR DE PORSCHE ALGÉRIE (GROUPE SOVAC)

«Porsche vise une moyenne de 300 ventes par an d'ici 2015»



Le groupe algérien Sovac a lancé la marque automobile premium Porsche lors du dernier Salon de l'automobile d'Alger. M. Réda Bouabid, directeur de la marque, nous étale dans cet entretien l'état d'avancement du processus d'introduction de Porsche en Algérie.

Si la mise en place d'un SAV adéquat se fait progressivement, les objectifs de ventes sont déjà atteints et c'est tant mieux pour Sovac qui s'occupera plus tranquillement du développement du réseau et des services.

Auto-utilitaire.com : Pouvez-vous nous donner un premier bilan de l'introduction de la marque Porsche en Algérie ?

M. Réda Bouabid : La marque Porsche a été présentée pour la première fois au dernier Salon de l'automobile d'Alger. Personnellement, j'ai commencé à travailler un peu plus tôt sur la préparation du salon automobile et je peux vous dire que le salon a représenté pour nous une opération de communication énorme et a représenté ainsi l'événement automobile 2011. L'introduction de Porsche en Algérie fut un vraie boom médiatique avec un retour très positif de la part du public, les gens attendaient avec impatience la marque.

Pour l'année 2011, on ne s'est pas fixé un chiffre ni un objectif quantitatif ; on est allé dans le sens de développer qualitativement notre présence en mettant en place les infrastructures pour l'instauration d'un service après-vente et en mettant en place un showroom aux normes, ce qui était pour nous une priorité. Sovac a toujours su se positionner en termes de qualité produits et services, c'est cet axe que nous allons renforcer avec Porsche. Nous laissons donc à cette dernière venue le temps nécessaire pour contribuer à donner au segment premium sa véritable place comme cela fut le cas pour le lancement des autres marques.

Entre ceux qui pensent que le marché n'est pas mûr pour ce type de voitures et ceux qui affirment le contraire, quelle réponse pouvez-vous donner au vu des premiers résultats de Porsche ?

Notre mission dans un premier temps était de présenter et d'informer ce qu'est la marque Porsche auprès du grand public, des passionnés et, bien évidemment, auprès des clients potentiels. Il fallait donc bien présenter l'étendue de la gamme et surtout justifier aux clients intéressés les prix des voitures que nous proposons, c'est donc toute l'histoire de Porsche qu'il fallait raconter et mettre en avant car après tout, cela reste un mythe. Mon avis au vu de l'impact de notre travail pour l'instant est que le marché automobile haut de gamme en Algérie est parfaitement mûr et l'avenir nous confirmera très certainement cela.

Le public connaît bien la 911 ou la Cayenne mais ne sait pas vraiment pourquoi acheter ce type de véhicules à l'image



de la citation qui dit : «Personne n'a besoin d'une Porsche mais tout le monde rêve d'en avoir». Pour se déplacer d'un point A à un point B on n'a pas besoin d'une Porsche mais les Porschistes vous le diront, c'est vraiment pour prendre du plaisir du point A au point B.

Contrairement à des véhicules comme ceux de la marque Ferrari, nos modèles peuvent être utilisés sur tous les circuits, bons ou moins bons, à l'image de la Porsche 911, Cayenne ou Panamera. J'ai personnellement eu l'occasion de rouler en 911 dans différents pays sur des routes sérieusement détériorées et sur d'autres meilleures, et je peux vous dire la grande adaptation dont jouissent nos véhicules sur ces types de routes. Les modèles Porsche peuvent parfaitement rouler dans des conditions extrêmes comme sur de bonnes routes avec le même plaisir. La Porsche n'est pas seulement faite pour de la grande vitesse mais surtout pour prendre du plaisir et perpétuer le rêve. Rouler ou monter dans une Porsche est un aboutissement.

Pouvez-vous nous mettre au diapason les modèles commercialisés en Algérie et quel est votre modèle phare ?

La gamme Porsche en Algérie se constitue de cinq modèles. Le Boxster est un modèle décapotable biplace équipé d'un moteur central, dont la cylindrée commence à partir de 2.9L avec une puissance de 255 ch. Le Cayman est un véhicule placé entre le Boxster et la 911 (il développe les lignes du Boxster mais en version coupée), c'est donc un modèle coupé avec un moteur central placé à l'arrière du véhicule sur l'essieu arrière plus précisément. Avec ce type de configuration, le véhicule profite d'un centre de gravité très bas donnant au conducteur la sensation de conduire un modèle de course de type de Karting tellement il s'accroche parfaitement à la route.

Le modèle 911 est varié avec ses différentes déclinaisons, à l'image de la 997 GT3, la GTS, etc, la dernière née est la 911 type 991, elle représente l'ADN de la marque et tout repose sur ce modèle. Enfin, la Panamera, dernièrement sortie avec les déclinaisons Panamera Diesel et Panamera GTS qui vient de sortir. Le groupe Sovac commercialise tous ces modèles en Algérie mais bien évidemment, on peut enrichir notre offre par tous types de moteurs de la marque. Il est vrai que notre stock comporte

plutôt les Panamera diesel ou Cayenne diesel, ceci à cause de la configuration du marché algérien qui est diésélisé. Cela n'empêche pas nos clients de commander des modèles essences, turbo... Le choix de nos clients n'est absolument pas limité, ils peuvent par exemple commander la Panamera en version 3.6 L ou 4.8 L et ça a déjà été fait avec certains de nos clients.

Le service après-vente reste un argument aussi pertinent que la qualité de la voiture. Quelle est votre situation sur cette partie ?

On ne peut pas commercialiser une marque automobile si on ne dispose pas de service après-vente adéquat. Notre priorité était d'installer un SAV pour Porsche avec une infrastructure dédiée et gérée par un personnel formé en continu sur les technologies actuelles de nos modèles et sur les perfectionnements à attendre. Actuellement nous disposons d'un SAV qui fait face aux sollicitations de l'actuel parc roulant Porsche. En matière de prestations et en termes de prix, nous sommes plus abordables qu'à l'étranger. On dispose de la pièce de rechange et de la compétence nécessaire pour répondre aux sollicitations de nos clients en matière de réparation ou de révision.

Plusieurs événements ont été annoncés pour l'année 2011 pour accompagner le lancement de la marque en Algérie, mais rien de spécial n'est entrepris à ce jour ; quelles en sont les raisons ?

Effectivement, on a repensé nos futurs événements de manière à ce qu'ils soient en parfaite concordance avec l'évolution de la marque. Il y a avant tout des normes «constructeur» à installer convenablement et c'est ce qu'on est en train de faire avant de s'attaquer aux lancements et à la communication globale de la marque. La communication chez Porsche ne se fait pas comme avec les autres marques et on ne peut pas tout faire en même temps. Nous prévoyons de faire des tests drive, notamment sur Panamera et Cayenne. Il est probable d'organiser aussi avec des pilotes professionnels des démonstrations pratiques avec l'ensemble des journalistes spécialisés et bien sûr avec nos clients et prospects. Même si en Algérie, nous n'avons pas encore réalisé de grands événements, nous avons tout de même invité nos clients à certains événements de Porsche qui se sont produits à l'international comme le festival Porsche. Cet événement a permis à nos clients de participer à des baptêmes avec des pilotes professionnels à bord de la 911 GT3 et conduire d'autres véhicules comme par exemple le Cayman R ou la 911 GTS. Aussi, de nombreux lancements ont eu lieu cette année comme le lancement de la 911 type 991 et de la 911 GTS au Maroc ainsi que la Panamera diesel.

Après huit mois de présence de Porsche en Algérie, com-

ment voyez-vous l'avenir de la marque en 2012 dans le segment premium ?

Notre vision dépasse l'année 2012, elle s'étend au-delà de 2013. La première année pour nous est une année test et elle est en train de bien se passer. Sur le plan des ventes, nos objectifs sont atteints et c'est tant mieux car cela nous permet de nous occuper pleinement des autres aspects de notre business.

Nous avons certes une expérience dans le segment Premium avec la marque Audi, mais les modèles de notre gamme coûtent carrément le double et c'est une sacrée différence. Sachez aussi qu'il est très difficile d'identifier un client Porsche, celui-ci peut prendre 3 à 4 mois pour prendre une décision entre le moment où il rentre dans notre showroom et l'achat de son véhicule, c'est un client qui demande une gestion particulière et cela s'apprend au fur et à mesure que notre business évolue.

Par contre, sachez qu'il y a des nouveautés prévues comme ce fut le cas avec la Cayenne dernièrement. De nouveaux produits arriveront pour fin 2012 début 2013 qui toucheront d'autres catégories de notre clientèle ce qui nous pousse à être confiant sur l'avenir de la marque en Algérie. Nous tablons d'ici 2015-2016 à atteindre 400 à 500 ventes par an avec les nouveautés et les lancements à venir. Je pense que ce but est réalisable.

Il faut donc évoluer sereinement, ça ne sert à rien de se brûler les ailes. On vise à atteindre les prestations de Porsche réalisées à l'étranger mais avant il faudra juste bien gérer cette première phase d'installation.

Quelles seront les nouveautés annoncées pour l'année 2012 ?

Pour la nouvelle année 2012, les férus de Porsche verront dans notre showroom la nouvelle Porsche 911 Carrera S type 991. Elle sera proposée en Algérie avec un moteur à 6 cylindres à plat de 3.800 cm³, dont la puissance est de 400 ch. Sa consommation est de l'ordre de 8,7l/100 km en cycle mixte. Ce moteur est associé à une boîte à transmission automatique Porsche Doppelkupplung (PDK).

Un dernier mot...

Pour conclure, je voudrais dire que nous sommes déterminés à réussir en gardant à l'esprit qu'il faut du temps pour construire une marque. Sovac a toujours su se positionner en termes de qualité produits et services, c'est cet axe que nous allons renforcer avec Porsche pour son développement en Algérie.

Entretien réalisé par Hamid Abbasen



«NISSA BILA MALAMEH» AU THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA

Le crime impuni

La générale de la pièce théâtrale "Nissa bila Malameh" de L'association théâtrale «Nawaris» de la ville de Bougara (wilaya de Blida), écrite par le dramaturge irakien Abdul Amir Shamkhi, adaptation Rabeh Haouadef et mise en scène Mohamed Islam Abbas, aura lieu aujourd'hui au Théâtre régional de Béjaïa.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Mohamed Islam Abbas est connu dans la scène dramatique par son jeu explosif mais il est également connu pour l'intérêt qu'il porte à la cause féminine. Avec cette pièce de théâtre d'un genre s'inscrivant dans un drame psychologique, il revient à des conditions désastreuses de femmes qui perdurent dans une Algérie 2012. Le texte relate l'histoire de trois femmes victimes de viol par une société masculine qui a ses propres lois. Elles sont restées pendant de nombreuses années un synonyme de « honte », et elles sont punies pour des « péchés » qu'elles non pas commis, dans une société qui pratique une tutelle revêtue par des couleurs de stéréotypes traditionnels qui ne reconnaissent pas les lois de la vraie vie. Les héroïnes perdues, vivent avec autant d'amertume, de déceptions et de fissures. Le fantôme qui veut leurs vies décide à ce moment de distribuer des « chèques de pardon inconditionnels » et dicte la « trahison » comme prix à payer pour rétablir le préjudice moral subi. « Un raté... ce terme omniprésent dans le dictionnaire quotidien des Algériens, mais qui prend des proportions inouïes lorsqu'il prend un E de plus pour désigner une ratée. Ce dernier-là, pousse les gens à essayer de saisir le sens véritable de ce mot qui avait pris de nouvelles significations avec le temps », dira le metteur en scène pour exprimer sa perception de la vie mais surtout celle de sa pièce de théâtre.

C'est ainsi que l'idée lui est venue de prendre le texte du dramaturge irakien Abdul Amir Shamkhi et de l'adapter avec le présent algérien. Ce présent tellement plein de tabous, dont le plus important est celui des viols de femmes et des violences sexuelles. C'est un tabou qui condamne la victime et procure justification au coupable.

Cette pièce théâtrale met en scène des vies



tragiques de femmes abattues par l'égoïsme masculin totalitaire. En fait, elle constitue un appel pour mettre fin à cette culture de préjugés, et invite au même moment, à s'ouvrir sur ce monde de femmes qui sont en réalité nos mères, nos sœurs et nos filles. C'est une nécessité de réhabiliter ces victimes, soit du passé ou du présent, et en même temps d'adopter un comportement communicatif qui dénonce l'intégrisme, l'arrogance et tout esprit limité.

K. H.

Fiche technique

Texte : Abdul Amir Shamkhi

Type : Drame psychologique

Durée du spectacle : 75 minutes

Adaptation : Rabeh Haouadef

Mise en scène : Mohamed Islam Abbas

Assistant mise en scène : Sid -Ahmed Meddah

Scénographie : Mourad Bouchir

Chorégraphie : Samar Ben Daoud

Musique : Adel Amamra

EXPOSITION À CONSTANTINE

Le passé de l'Algérie revisité

Les premiers visiteurs de l'exposition sur le passé de l'Algérie à travers l'archéologie, intitulée "La pierre qui raconte", suivent avec un grand intérêt, depuis mercredi à la grande salle du musée national Cirta de Constantine, les témoignages rapportés par des spécimens de vestiges des époques successives.

Les amateurs de la préhistoire peuvent à loisir, un mois durant, découvrir le travail du mosaïste Ferhat Touati de Hussein Dey (Alger) et du sculpteur Moufid Admam de Berriche (Oum El Bouaghi), a indiqué la Directrice du musée. L'artiste Ferhat Touati, qui vit et travaille en Tunisie, entend réconcilier, par ses mosaïques à base de galets finement taillés, l'art à travers l'histoire, développant ainsi une esthétique nouvelle nourrie des arts primitifs, a relevé, de son côté, Mme Chafika Bendali Hacine, artiste à l'atelier "Art et archéologie" du musée.

Ce tailleur de marbre et fondateur d'une école d'apprentissage de mosaïque à Batna,



s'inspire des ruines du patrimoine archéologique national pour "confectionner ses différents tableaux exposés dans le monde entier", a-t-elle précisé au cours du vernissage de cette exposition.

Diane, déesse de la chasse et de la lune, Ulysse, héros légendaire de la mythologie grecque, Neptune, dieu des mers et des océans, ainsi que des scènes de liesses évoquant la victoire et le retour des

illustres guerriers de l'époque ancienne, figurent parmi les œuvres qui arrachent l'admiration des visiteurs de cette exposition, a-t-on constaté sur place. De son côté, l'artiste Admam offre aux amateurs de l'archéologie des fragments de maquettes reproduisant des monuments historiques, des sites antiques et des mausolées et sépultures des rois numides. Massinissa et la Soumâa d'El Khroub, Imadghassen, près de Batna, des représentations de "Bazines" et de tombeaux numides et berbères de Tiddis, une reproduction de "Qabr

Arroumia" (tombeau de la chrétienne) à Tipasa, l'arc de triomphe de Trajan des ruines de Timgad, l'amphithéâtre d'Héliopolis (Guelma), la porte de Caracalla à Tébessa, ainsi qu'une maquette reproduisant un lot d'habitations puniques dont les vestiges ont été découvertes à Sidi M'Cid (Constantine), dominent la collection de cet artiste.

APS

LE NOUVEAU
«MISSION IMPOSSIBLE»

En tête du box-office nord-américain

Le film d'action *Mission : Impossible - Protocole fantôme* occupe pour la deuxième semaine de suite la tête du box-office nord-américain, révèlent les chiffres provisoires publiés dimanche par la société Exhibitor Relations. Tom Cruise et sa célèbre agence, accusés d'un attentat à Moscou dans ce quatrième épisode de la saga, remportent 30 millions de dollars de recettes (133 millions au total).

Derrière, *Sherlock Holmes 2: jeux d'ombres*, nouvel épisode des aventures du génial détective et du Dr Watson, reste à la 2e place et empoche encore 22,1 millions de dollars (132,1 millions au total). *Alvin et les Chipmunks 3* est 3e pour sa 3e semaine d'exploitation. Les célèbres Chipmunks, cette fois en vacances sur un bateau de croisière où leurs bêtises les font échouer sur une île paradisiaque a priori déserte, raflent 18,3 millions (94,6 millions au total).

Cheval de guerre, un drame qui relate l'amitié entre un jeune garçon et son cheval sur fond de Première guerre mondiale, par Steven Spielberg, s'empare de la 4e place et engrange 16,9 millions (43 millions au total). *Millennium : les hommes qui n'aimaient pas les femmes*, avec Daniel Craig et d'après le best-seller du Suédois Stieg Larsson, passe de la 3e à la 5e place. Il récolte 16,3 millions. La comédie familiale *We bought a zoo*, avec Matt Damon et Scarlett Johansson, se hisse à la 6e place et rafle 15,6 millions. Un autre film de Spielberg, *Tintin*, arrivé en Amérique du Nord pour les fêtes de fin d'année, prend la 7e place. *Les Aventures de Tintin : le secret de la Licorne* récolte 12 millions de dollars. La comédie romantique de saison *Happy New Year* s'accroche à la 8e place et engrange 6,7 millions. *The Darkest Hour*, est 9e avec 4,3 millions. Bienvenue dans une boîte de nuit moscovite, où l'ambiance en prend un coup quand des aliens débarquent. *The Descendants*, un drame avec George Clooney, ferme la marche en 10e place, raflant encore 3,7 millions pour sa 7e semaine d'exploitation.

APS

MAROC, CINÉMA ET MIGRATION Agadir accueille la 9e édition du festival

Le 9e festival cinéma et migration se tiendra du 8 au 11 février prochain dans la ville d'Agadir (600 km au sud de Rabat), ont annoncé les organisateurs de ce rendez-vous cinématographique annuel.

Présidée par l'écrivain marocain Tahar Benjelloun, l'édition de cette année aura comme thème principal la migration dans toutes ses dimensions, abordée dans ses différentes sensibilités et sous des regards multiples pour refléter l'universalité du phénomène, précise-t-on. Organisé par l'association marocaine "Initiative culturelle" en collaboration avec le Centre cinématographique marocain (CCM), le festival rendra cette année hommage à plusieurs noms du domaine artistique, dont le chanteur, auteur-compositeur et acteur marocain, Younes Migri. L'année dernière, le festival avait rendu hommage au réalisateur algérien Mahmoud Zemmouri en projetant son film *Beur, blanc, rouge* (2006) qui traite de la problématique de l'identité et de la double culture chez les jeunes issus de l'immigration. Des cinéastes, acteurs, producteurs, critiques et universitaires, marocains et étrangers sont attendus à cette manifestation qui offrira aux cinéphiles et au grand public l'opportunité de suivre une panoplie de courts et de longs métrages ainsi que des documentaires traitant du phénomène de l'immigration.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



CAMBRIOLAGE

A malin, malin et demi (1re partie)

Autrefois, on vouait un très grand respect à l'endroit où l'on travaille et à l'assiette dans laquelle on mange. Cela ne semble plus être le cas aujourd'hui.

KAMEL AZIOUALI

Djamel (40 ans) a travaillé plus de cinq ans dans une supérette où il se comportait en véritable chef parce que son patron avait une grande confiance en lui. Son patron, occupé par d'autres activités, lui octroyait un salaire dont ne rêverait même pas un professeur d'université, sans compter que chaque semaine Djamel prenait avec lui des pâtes, de la semoule, des légumes secs et mêmes des fromages et des yaourts pour ses enfants.

Un soir, alors qu'il était chez lui en train de dîner, il reçut un appel téléphonique d'un vieil ami.

- Bonsoir Djamel, tu ne dors pas j'espère ? Je ne t'ai pas dérangé ?

- Non, Mourad, je ne dors pas. Qu'est-ce que tu crois ? Il n'est que 9h du soir...

- Eh bien ! figure-toi que j'ai hésité à te téléphoner parce que tu m'as dit que ton travail te fatiguait tellement qu'il t'arrivait de t'endormir sans dîner.

- C'est vrai... mais ce n'est pas le cas ce soir. Tu as besoin de quelque chose, mon ami ?

- Non, pas spécialement... Tu m'as dit une fois qu'à la moindre occasion tu changerais de métier... Tu t'en rappelles ?

- Oui... Bien sûr... J'ai toujours rêvé d'un métier moins dur et bien payé... Comme par exemple chauffeur-livreur...

- Eh bien... j'ai quelque chose pour toi...

- Un emploi comme chauffeur-livreur ? Chez qui ?

- Chez Samsung...

- Et le salaire est de combien ?

- Je ne sais pas. Tout ce que je sais c'est que tu ne seras pas aussi stressé que maintenant en tant que vendeur...

- C'est vrai. Merci Mourad... Si j'arrive à obtenir ce poste je t'achèterai un kilo de viande chaque mois pendant six mois !

- Oh ! Non... paye-moi juste une bonne tasse de café. Cela fait plus de cinq ans que nous n'avons pas pris de café ensemble...

- Exactement... Ce travail dans la supérette me prend tout mon temps... C'est vraiment infernal. Tiens, demain par exemple, c'est la journée de la semoule, de l'huile, de l'eau minérale et des yaourts... Impossible de bouger du magasin.

- Ah ! Non... Djamel... pour demain, tu fais un effort. Le gérant a besoin d'un chauffeur de toute urgence. Si demain avant midi tu ne te présentes pas, il va recruter quelqu'un d'autre. Chaque employé a prévu de ramener un copain. Mais il aura une pré-

férence pour toi parce qu'il m'a en estime. Mais dépassé midi, crois-moi, le poste sera pris...

- J'ai compris Mourad, et je t'en remercie. Demain matin j'irai voir cette entreprise... Donne-moi l'adresse exacte et le nom de la personne à qui je dois m'adresser...

- Si tu y vas demain matin, nous irons ensemble...

- Allez, c'est très bien...

- On se voit à 7h au bas de ton immeuble ? Ce n'est pas trop tôt ?

Djamel éclata de rire :

- Tu sais à quelle heure je me lève tous les jours ? A 5h du matin.

Cette fois-ci, ce fut au tour de Mourad de rire :

- Oui, je le sais... C'était juste pour te taquiner.

Dès qu'il eut coupé la communication avec son ami, Djamel téléphona à son patron pour lui dire que le lendemain, il serait absent toute la matinée. Il voulut inventer un prétexte mais son patron l'interrompit :

- Djamel, mon ami, prends toute la journée si tu veux et ne me donne pas d'explications. C'est moi qui vais ouvrir. Dis-moi seulement si tu n'as besoin de rien...

- Non, merci... Tout va bien... Bonne nuit Si Nadir.

Le lendemain matin à 8h30, Djamel se trouvait en face du patron de son ami, Mourad. Après avoir discuté avec lui au sujet du travail qu'il attendait, il aborda



avec lui la question du salaire et il s'avéra que celui-ci était inférieur de 5000 DA à celui qu'il percevait en tant que vendeur dans une supérette. Mais il accepta l'emploi. Le responsable du recrutement lui dit alors :

- Puisque tu es d'accord, tu peux commencer aujourd'hui à 13h ? Et ça tombe bien, nous sommes le 15 du mois... Il sera facile de calculer ton salaire.

- Euh...oui...

- C'est sûr, hein ? Parce que c'est tout un travail que je dois faire pour mettre un fourgon à ta disposition...

- Je suis libre, avait répondu Djamel d'une voix quelque peu faible parce qu'il avait quand même quelques regrets en raison de son salaire. 5000 DA en moins, ce n'était pas rien...

Le responsable du recrutement avait décelé l'hésitation de Djamel et s'empressa d'ajouter :

- En plus de ton salaire, tu auras des primes. Et puis c'est un travail qui n'est pas aussi contraignant que celui de vendeur dans un magasin d'alimentation... Un magasin d'alimentation travaille sept jours sur sept... Et quand le patron t'accorde la journée du vendredi, tu as l'impression qu'il t'a rendu un immense service.

- C'est vrai... D'ailleurs c'est à cause de ce rythme de travail infernal que j'ai décidé de changer de métier.

- Tu verras, Si Djamel, tu gagneras au change.

- Merci...

Dès qu'il eut quitté le bureau du responsable du recrutement, il trouva Mourad dans la cour de l'entreprise.

- Alors ? C'est bon ?

- C'est bon, Mourad... Je te remercie pour ce que tu as fait pour moi. Je commence à 13h... J'ai juste le temps de me rendre chez moi pour mieux me préparer pour mon nouveau travail. Et puis je passerai par la supérette... Je dois avertir Si Nadir pour qu'il prenne ses dispositions...

- Allez ! oublie-le ce type ! Il t'a fait travailler comme un esclave. Tu crois que je ne suis pas au courant ? Tu as travaillé les week-ends, les jours fériés, les jours de l'Aïd...

- Mais c'est un magasin d'alimentation générale... Il ne peut pas fermer... Tu n'arrives pas à comprendre cela ou quoi ?

- Si ! Je l'ai compris mais je dis qu'il aurait dû te donner dix fois plus que ton salaire.

Bon excuse-moi Djamel. Je m'emporte facilement. E tout cas, je suis content que nous travaillions ensemble. Si content que c'est moi qui te paye une tasse de café !

Djamel rentra chez lui et prit le double des clefs de la supérette qu'il comptait restituer à son patron. Puis, une idée diabolique traversa sa tête. Pourquoi lui rendre les clefs ? Il n'avait qu'à les garder ! Et puis, de temps en temps au milieu de la nuit, il se rendrait au magasin pour s'approvisionner en pâtes, en lentilles, en sucre et en huile ! Ainsi, il compenserait largement la perte des 5.000 DA mensuels que lui causerait son nouvel emploi ! Pendant un moment, l'idée lui parut mesquine puis il la vit brusquement géniale... Et pour qu'elle le soit davantage, il décida de ne rendre les clefs qu'une fois qu'il s'en serait fabriqué un autre jeu... Ainsi si jamais le vol était découvert, il ne serait pas soupçonné parce qu'il aurait rendu les clefs qu'il avait à son niveau. Et puis, Si Nadir ne le soupçonnerait jamais... Pendant les cinq années où il avait travaillé chez lui, pas une seule fois il ne lui avait fait de remarque désobligeante. Au contraire, il avait toujours été content de lui. C'était lui qui lui avait demandé de prendre de la superette chaque mois ce dont il avait besoin. Ah ! Oui, c'était un emploi formidable ! Dommage qu'il soit trop contraignant. Si Nadir aura du mal à trouver un remplaçant.

Et il avait raison. Dès que Nadir (un homme de 56 ans) eut appris que son meilleur vendeur le quittait, il se tint la tête :

- Oh ! Non, tu ne vas pas me faire ça, Djamel ! Si c'est une question de salaire, je suis prêt à t'ajouter un million de centimes par mois !

Djamel réfléchit et se dit que maintenant son nouvel emploi lui faisait perdre non pas 5000 DA mais 15.000 DA !

K. A. (à suivre...)

JSM BEJAIA

Bilan mitigé pour la phase aller

La phase aller du championnat national de Ligue 1 vient juste de toucher à sa fin, et comme chaque saison, toutes les équipes sans exception aucune font des bilans et procèdent par la suite au recrutement des éléments susceptibles à apporter un plus lors de la phase retour. Du côté de la JSM Béjaïa, après avoir connu des hauts et des bas en championnat, l'équipe clôture la première manche à la 5e place avec un total de 24 points, et meilleure défense.

PAR MOURAD SALHI

L'année 2011 n'a pas été très facile pour cette formation de la vallée de la Soummam. Après avoir enregistré un début plutôt poussif, les Vert et Rouge reviennent peu à peu au classement. Les observateurs qui suivent de près l'actualité de cette formation estiment que l'équipe aurait pu faire mieux en terminant cette phase aller en beauté avec à la clé une place sur le podium. C'est vrai que les coéquipiers de Zafour ont terminé cette manche avec une meilleure défense (9 buts encaissés en 15 matches), mais l'attaque vient à la 11e place avec 14 buts seulement marqués en 15 journées dont neuf à domicile. Au total, la JSM Béjaïa a enregistré 3 défaites (toutes à l'extérieur), 6 matches nuls et autant de victoires. Ce qui donnera un total de 21 points perdus pendant cette



phase aller. De quoi se mordre les doigts. Si lors de la saison écoulée, le meilleur buteur de cette formation avait inscrit 15 buts, c'était rappelons-le, Ngeng, cette saison le meilleur buteur de l'équipe qui est le Camerounais Yabeun William, n'a pas encore dépassé 4 buts. Les trois joueurs Gasmî, Boulaneur et Bachiri partagent la deuxième place avec 2 buts seulement. Concernant le temps de jeu, les défenseurs ont eu plus du temps de jeu par rapport aux éléments de l'offensif. Amine Megatli, Bichari Redouane, Zafour Brahim et Maroci, occupent le haut du tableau avec 14 matches, en ratant une journée en raison de suspension. Dans l'effectif de l'équipe, deux joueurs n'ont pas pris part aux rencontres, il s'agit de Nasim Boukemacha et Zidane Mebarakou. Les deux joueurs qui sont issues cette saison de la catégorie espoirs, à savoir Aït

Fergane et Larbi Hamouche n'ont pas eu la chance de jouer beaucoup de matches. Si Fergane a disputé 4 rencontres, son camarade Hamouche n'a plus eu la chance que lors d'une seule rencontre. Le plus grand score de cette formation sous la houlette de Fouad Bouali est de 2 à 0, face à l'USM Alger lors de la 13e journée à domicile, alors que la plus belle victoire à l'extérieur était face à l'Entente de Sétif sur le score de 2 buts à 1. La grande défaite à l'extérieur était face au champion sortant, l'ASO Chlef (2-1). Tout comme sa voisine de la JS Kabylie qui souffre cette saison en matière des attaquants, la JSM Béjaïa compte des attaquants mais elle n'a pas de buteurs. La mission des attaquants consiste à marquer des buts, mais ce n'est vraiment pas le cas pour ceux de la formation de la JSM Béjaïa.

M. S.

MC ALGER

Hadji et Yachir, 3^e et 4^e recrues, en attendant Sayoud



Le MC Alger est "sur le point de clôturer" son opération de recrutement de l'actuelle période des transferts d'hiver, a-t-on appris lundi auprès de la direction du club algérois. "Nous n'attendons que la conclusion de la transaction d'Amir Sayoud, d'Al-Ahly d'Egypte, pour clôturer l'opération de recrutement, puisque jusque là, nous avons tout ficelé avec quatre autres joueurs", a indiqué à l'APS, le coordinateur de la section football du vieux club de la capitale. "Après Sofiane Younes, qui était notre première recrue cet hiver, nous avons récupéré le jeune Bilel Moumen, un joueur qui faisait partie de l'effectif de la saison dernière, en attendant l'engagement officiel d'Abou El Kacem Hadji, du WA Tlemcen, et Sami Yachir, de l'USM El Harrach", a-t-il ajouté. Hadji, un

milieu de terrain offensif, jouera au MCA à titre de prêt, alors que Yachir, un attaquant de couloir, lui, vient de résilier son contrat avec son club, selon la même source, annonçant au passage que "les deux joueurs signeront mardi leurs nouveaux contrats avec le Mouloudia".

Pour ce qui est du cas de l'international espoir, Amir Sayoud, le responsable mouloudéen a fait savoir que le joueur "est toujours dans l'attente de la régularisation de sa situation financière par son club égyptien El Ismaili", où il avait évolué lors de la phase aller à titre de prêt, en provenance d'Al-Ahly du Caire. "Nous attendons l'arrivée de Sayoud à Alger dans les prochaines heures. S'il n'est pas encore rentré, c'est parce qu'il rencontre des problèmes avec les dirigeants d'Al-Ismaïli qui refusent de le payer. Mais, de notre côté, nous avons l'accord de son club d'origine, Al-Ahly, pour nous le libérer à titre de prêt", a rassuré le coordinateur de la section football du Doyen.

sent de le payer. Mais, de notre côté, nous avons l'accord de son club d'origine, Al-Ahly, pour nous le libérer à titre de prêt", a rassuré le coordinateur de la section football du Doyen.

Cherfa, Yanis et Laaref libérés, Amroune en stand-by

Côté départs, le responsable mouloudéen a annoncé officiellement la libération de trois joueurs, qui viennent s'ajouter à celle de Tayeb Berramla, parti au MC Saida, avant la fin de la phase aller. "Il s'agit de : Walid Cherfa, Abdelhakim Laaraf et Youcef Yanis. Il reste encore le cas de Mohamed Amroune, sur lequel nous n'avons pas encore tranché", a-t-il précisé. Après un parcours timide lors de la première manche du championnat, le MC Alger (11e avec 19 pts), espère remonter la pente au cours de la seconde partie de la saison. Pour ce faire, l'entraîneur français des Vert et Rouge, François Bracci, mise sur une bonne préparation durant la trêve hivernale. "L'équipe se rendra dimanche prochain en Espagne pour y effectuer un stage de dix jours, auquel prendront part les nouvelles recrues. Nous comptons énormément sur ce regroupement pour recharger les batteries, d'autant que l'équipe n'avait pas bénéficié d'une bonne préparation durant l'intersaison, en raison de sa participation à la Ligue des champions d'Afrique", a expliqué le membre de la direction du club phare de la capitale.

APS

FIFA

Plusieurs Algériens au sein des commissions permanentes

Plusieurs responsables du football algérien occupent d'importantes charges au sein de différentes commissions permanentes de la Fédération internationale de football (Fifa), a-t-on relevé lundi sur le site officiel de la Fifa. Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, membre du Comité exécutif de la Fifa, a été désigné au sein de la commission des questions juridiques de l'instance dirigeante du football mondial que préside l'Espagnol Angel Maria Villar Llona. L'ancien président de la Ligue nationale de football (LNF), Mohamed Mecherara est membre de la chambre de résolution des litiges de la Fifa en tant que représentant des clubs africains. La ladite commission est présidée par l'Anglais Geoff Thompson. De son côté le président de la commission fédérale d'arbitrage de la FAF, Belaid Lacane est nommé membre de la commission des arbitres de la Fifa que préside l'homme fort de l'instance mondiale, l'Espagnol Angel Maria Villar Llona. Quant à l'ancien président de la FAF, Hamid Haddadj, il est membre de la commission de discipline de l'instance dirigeante du football mondial que préside le Suisse Marcel Mathier. Enfin, l'ex-président de la commission médicale de la FAF, le docteur Yacine Zerguini, est membre respectivement de la commission médicale et du centre d'évaluation et recherche médicale de la Fifa.

MC ORAN

Aouedj dans le viseur d'Anderlecht et du FC Bruges

Le milieu de terrain offensif algérien du MC Oran, Sid-Ahmed Aouedj, serait sur les tablettes des clubs belges d'Anderlecht et du FC Bruges qui voudraient le recruter durant le mercato hivernal, a rapporté la presse locale. Les deux clubs de l'élite belge ont exprimé un fort intérêt pour l'international olympique algérien de 20 ans, selon le journal la "Gazet van Antwerpen". Le nom d'Aouedj, qui a pris part avec l'Algérie au dernier championnat d'Afrique des moins de 23 ans au Maroc, avait circulé l'été dernier comme possible renfort pour Anderlecht, 30 fois champion de Belgique, rappelle-t-on. De son côté, le manager général de La Gantoise, Michel Louwagie, a nié dans les colonnes de "Het Nieuws Blad" tout intérêt pour le jeune joueur algérien. Dans le cas d'un départ de son joueur, l'entraîneur du MCO, Mohamed Henkouche, dont l'équipe est actuellement reléguable avec cette 15e place qu'elle occupe au classement, sera privé de l'une de ses pièces maîtresses.

NA HUSSEIN DEY

Mourad Lahlou nouveau président de la SSPA

Mourad Lahlou, est devenu le nouveau président de la SSPA/NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), succédant à Mahfoud Ould Zmirli, à l'issue de l'accord signé lundi entre les deux parties, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. Mourad Lahlou avait déjà présidé aux destinées du club d'Hussein Dey entre 2006 et 2008, succédant au regretté Mohamed Kheddis.

Cuisine

Salade aux oranges et aux épinards



Ingrédients :

4 oranges
10 à 12 feuilles d'épinards
1 oignon émincé
1 demi-tasse d'olives noires dénoyautées
4 c. à soupe d'huile d'olive
3 c. à soupe de vinaigre
1 quart de tasse de pignons de pin grillés

Préparation :

Mettre les oranges sur une planche à découper, couper de chaque côté une tranche de 2cm jusqu'à la pulpe. Peler les oranges en retirant la membrane blanche. Séparer les quartiers en coupant soigneusement entre la membrane et la chair. Mettre les feuilles d'épinards en morceaux dans saladier. Ajouter l'oignon, les oranges et les olives noires.

Mettre l'huile d'olive et le vinaigre dans un petit bol. Remuer pour bien mélanger.

Verser l'assaisonnement sur la salade et tourner pour bien incorporer. Transférer dans un beau saladier, parsemer de pignons de pin grillés et servir immédiatement.

Crème renversée à l'orange et au caramel



Ingrédients :

Pour le caramel :
125 ml d'eau
1 tasse de sucre en poudre
Pour la crème renversée :
250 ml de lait
250 ml de crème fraîche
1 c. à café d'écorce d'orange finement râpée
3 œufs
3 jaunes d'œufs
4 c. à soupe de sucre en poudre

Préparation :

Mélanger l'eau et le sucre dans une petite casserole. Remuer continuellement, à feu doux, jusqu'à ébullition. Baisser le feu, laisser mijoter 3 à 4 mn à découvert jusqu'à ce que le mélange soit brun doré. Répartir le caramel au fond du moule. Faire chauffer le lait, la crème et l'écorce dans une petite casserole jusqu'à ce que le mélange frémit. Retirer du feu, laisser refroidir et passer. Batre les œufs, les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange épais et clair. Ajouter le lait petit à petit en continuant de battre le mélange.

Verser le mélange aux œufs dans une passoire au dessus du moule. Mettre le moule au bain marie, laisser cuire 45mn au four jusqu'à ce que le mélange soit ferme. Laisser refroidir, puis mettre au réfrigérateur pendant au moins 8 heures. Démouler dans un joli plat.

FRUIT DE L'HIVER

L'orange pour la beauté et la santé

L'orange est un fruit délicieux et une boisson pour toutes les occasions. De plus, ses avantages sont très nombreux quand il s'agit de santé et de beauté.



Pour la santé

- Buvez un verre de jus d'orange le matin à la place du café. Ceci vous aidera à réduire le stress dont vous souffrez durant votre vie professionnelle quotidienne.

- Buvez votre jus fraîchement pressé pour ne pas perdre certains de ses éléments essentiels. Il est préférable de manger des oranges au lieu de boire le jus parce qu'elles ont tendance à perdre la vitamine C durant la préparation du jus.

- Mangez des agrumes autant que vous le souhaitez, surtout que certaines études ont montré que les oranges aident énormément dans le traitement des maladies cardio-vasculaires, le diabète et l'obésité.

- Ceux qui souffrent d'un ulcère devraient réduire leur consommation de jus d'orange

- Boire la moitié d'un verre de jus d'orange

aide dans la prévention d'une attaque cérébrale.

Pour la beauté

En plus de ses vertus sur la santé, l'orange possède beaucoup d'avantages pour la beauté. Il est important de savoir que les oranges contribuent au renouvellement des cellules faciales, et restaurent la douceur de la peau grasse.

Voici des manières pour utiliser l'orange dans la fabrication d'un masque facial.

Si vous avez une peau normale ou sèche: Mélangez quelques gouttes d'huile de soja avec du jus d'orange, et préparez-en un masque pour le visage. 5 minutes après l'ap-

plication du masque, lavez le visage.

Pour une peau douce

Mettez des morceaux d'orange ou d'un autre agrume sur le visage et le cou.

Laissez agir de 10 à 15 minutes, ensuite lavez avec de l'eau tiède.

Pour adoucir les mains et en éliminer la dureté :

Frottez-les avec l'écorce de l'orange.

En cas de régime minceur

Si vous suivez un certain régime alimentaire et vous désirez perdre des kilos, il est recommandé de consommer des oranges puisque chaque 100 grammes d'agrumes contient 45 calories seulement.

CONSEILS PRATIQUES

Bien nettoyer des robinets

Vous vivez dans une région où l'eau est très calcaire et votre robinetterie en est recouverte ? Pour retrouver l'éclat des accessoires en inox de votre salle de bain voici quelques conseils...

- L'entretien de votre robinetterie doit être régulier. Idéalement il doit se faire après chaque utilisation.

- Vous pouvez utiliser de l'eau et du savon. Mais n'oubliez pas ensuite de sécher vos robinets avec une peau de chamois.

- Si vous constatez trop de dépôt calcaire à la base des robinets, utilisez une fois par semaine du vinaigre blanc d'alcool ou du jus de citron : deux détartrants très économiques qui enlèveront efficacement les traces.

Pour rendre au chrome sa beauté première

Nettoyez vos robinets avec quelques

gouttes d'alcool à brûler ou une pâte pour chromes qui respectera la beauté des robinets chromés ou dorés. Pour frotter, préférez une éponge douce, en évitant les grattoirs verts qui rayent.

Préserver l'éclat de votre robinetterie en cuivre :

Ajoutez une cuillerée de café de sel à du vinaigre blanc, et frottez votre robinet avec un chiffon imprégné de ce mélange... résultat garanti !

Si vous observez une faiblesse du débit d'eau :

Votre robinet est sans doute entartré. Pour le vérifier, dévissez l'extrémité de votre robinet, et saisissez le filtre qui s'y trouve. Immergez le filtre dans du vinaigre bouillant ou laissez-le tremper dans un bain de vinaigre blanc, puis frottez-le avec une brosse dure.



Trucs et astuces

Miel à l'ail pour maux de gorges



Pilez deux têtes d'ail. Ajoutez 4 c. à soupe de miel. Mélangez intimement. Conservez dans un bocal. Prenez 3 c. à café par jour.

Cure de gingembre contre le rhume



Portez à ébullition l'eau, le gingembre, la cannelle et les clous de girofle. Laissez cuire à feu doux 20 minutes. Filtrez. Ajoutez du miel et du jus de citron. Buvez une tasse avant de dormir.

Gargarisme à la sauge



Versez 2 c. à café de sauge séchée et une pincée de sel dans 25 cl d'eau bouillante. Couvrez et laissez infuser pendant 10 minutes. Passez et faites un gargarisme avec le mélange tiède.

Contre les brûlures d'estomac



Laissez infuser 4 fleurs de camomille dans une tasse d'eau bouillante. La camomille a aussi un effet apaisant. Prenez une tasse par jour. Intéressant quand l'acidité gastrique est liée au stress.

Les animateurs télé qui vous ont le plus agacé en 2011

L'hebdomadaire *VSD* publie cette semaine le résultat d'un sondage sur les personnalités qui ont le plus agacé au cours de l'année 2011. Benjamin Castaldi arrive en tête de cette enquête avec 66% des suffrages devançant Nikos Aliagas. Patrick Sébastien, qui signe de belles audiences pour France 2 le samedi soir, est le troisième de ce podium peu envié. Sont également cités dans ce sondage : Laurent Ruquier (43%), Michel Drucker (35%), Valérie Damidot (32%) ou encore Laurent Boyer arrivé sur France 3 cette saison. Ce dernier recueille 25% de suffrages.

Dans la catégorie des arts et du spec-

tacle, le philosophe Bernard-Henri Lévy est la personnalité qui a le plus agacé cette année avec 50% des voix devant le chanteur Joey Starr et la journaliste Tristane Banon qui avait porté plainte contre Dominique Strauss-Kahn pour tentative de viol.



Brad Pitt plus rentable que George Clooney et Johnny Depp

Chaque année, un classement des acteurs les plus rentables tombe, et 2011 vient de voir le sempiternel Johnny Depp détrôné. A la tête de ce classement se trouve Brad Pitt. Bien qu'il ait joué dans *The Tree of Life* ou *Le Stratège*, des films pas forcément grand public. C'est dire s'il est aimé. En deuxième position George Clooney et c'est troisième qu'arrive Johnny Depp, lauréat l'an dernier.



Salma Hayek promue chevalier de la Légion d'honneur

La belle actrice d'origine mexicaine Salma Hayek commence très bien l'année 2012. Elle vient en effet d'être promue chevalier de la légion d'honneur.

La belle brune, qui a récemment prêté sa voix à Kitty pattes de velours dans le film d'animation *Le Chat Potté*, est la seule star étrangère à avoir été promue chevalier de la légion d'honneur en cette promotion du nouvel an de l'ordre national. Comme le révèlent nos confrères de *Voici*, cette décoration récompense les mérites de tous les citoyens, quels qu'ils soient.



Katy Perry et Russell Brand divorcent !

La rumeur était donc vraie. Rien ne va plus entre la chanteuse américaine Katy Perry et le comique anglais Russell Brand. Ce dernier vient



de demander le divorce après qua-

torze mois de mariage. Un peu plus d'un an après leur somptueux mariage en Inde, Katy Perry et Russell Brand divorcent. Dans un communiqué envoyé aux médias américains, l'humoriste anglais a révélé : "Malheureusement, Katy et moi avons mis fin à notre union. Je l'aimerai toujours et je sais que nous resterons amis". Quel dommage qu'ils soient allés jusqu'au divorce !

Nolwenn Leroy fan des... cochons

Que signifie le prénom Nolwenn ? En breton, Nolwenn veut dire "agneau blanc". Grande cavalière elle possède un étalon, on apprend qu'elle est aussi fan des cochons qu'elle avait l'habitude de côtoyer enfant pendant ses vacances à la ferme. La star est aussi fan des animaux empaillés. Elle révèle d'ailleurs avoir un tatou et un paon. Le magazine explique pourquoi la chanteuse est souvent cachée derrière ses lunettes de soleil. Ses beaux yeux bleus sont très sensibles et peuvent pleurer ou rougir facilement. Telle est la raison ! Grande cavalière, elle possède un étalon, elle a d'ailleurs fait une prestation incroyable lors du 50e Gala des artistes. La star est aussi fan des animaux empaillés.



Arizona Muse, mannequin de l'année

Exit les Kate Moss et Gisele Bündchen, la nouvelle coqueluche de la mode, c'est elle. Avec son carré flou, son prénom qui évoque des paysages lointains et ses sourcils épais, Arizona Muse fait partie de ce cercle très privé de tops que les plus grands créateurs s'arrachent. Sacrée mannequin de l'année, cette américaine de 23

ans affiche déjà au compteur pas moins de 61 défilés l'hiver dernier. Soutenue par Anna Wintour, on la compare aux plus grandes telles que Natalia Vodianova et Linda Evangelista. D'Isabel Marant en passant par Chanel et Burberry : on l'aperçoit souvent ouvrir les défilés. Ce mannequin originaire de Tucson a

également posé pour les photographes les plus célèbres de la célèbre de la Planète, de Paolo Roversi à Peter Lindbergh. Quant aux campagnes publicitaires on retiendra celle d'Ives Saint Laurent et de Prada, un vrai tremplin pour Arizona : un mannequin qui n'a pas encore fini de faire parler d'elle.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h21
Dohr	12h53
Asr	15h26
Maghreb	17h49
Icha	19h14

VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES

Un réseau démantelé à Tizi-Ouzou !

Les réseaux de vol de câbles électriques sont légion dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Un nouveau réseau vient d'être démantelé dans cette région par les services de la Gendarmerie nationale.



PAR LOUNES BOUGACI

Des habitants d'un village de la commune de Sidi Naamane ont alerté les services de gendarmerie sur la présence d'un groupe d'individus en flagrant délit de vol de câbles électriques. Les services de sécurité sont intervenus immédiatement et ont arrêté un premier accusé. Les autres malfaiteurs, qui avaient pris la fuite à bord d'une voiture, ont été, à leur tour, arrêté au niveau d'un barrage de contrôle dans la daïra de Draâ Ben-Khedda.

Après enquête, il s'est avéré que les malfrats avaient loué un véhicule léger et un camion pour perpétrer leur forfait. Une grande quantité de câbles volés a été

récupérée à l'issue de cette opération des services de la Gendarmerie nationale. Aussi, les mis en cause ont été déférés hier, lundi, devant le parquet du tribunal de Tizirt pour le chef d'accusation d'association de malfaiteurs, dégradation et vol de biens publics.

Rappelons que depuis le début de l'année 2011, quarante kilomètres de câbles électriques ont été subtilisés dans la seule wilaya de Tizi-Ouzou. Durant la même période, trois réseaux similaires ont été démantelés. Ce qui attire les voleurs en question c'est le cuivre qui constitue l'un des composants essentiels de ces câbles électriques.

L. B.

PROCÈS DE 12 TERRORISTES À LA COUR D'ALGER

15 à 20 ans de prison requis



Le procureur général près le tribunal criminel de la cour d'Alger a requis des peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme à l'encontre des 12 personnes accusées d'appartenance à un "groupe terroriste international", impliqué dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien et formation de "réseau de soutien" à ce groupe.

Selon l'arrêt de renvoi, le groupe terroriste international était dirigé par Ghdir Mohamed dit Abou Zeid et activait dans le

Sahara algérien et les pays du Sahel avec pour objectif le rapt de touristes étrangers et la demande de rançon.

Le dénommé Abou Zeid a adopté, selon la même source, "une nouvelle stratégie consistant à recruter des contrebandiers (drogue, carburant et armes) activant dans le Sahara dans le but de les utiliser dans l'exécution de plans criminels".

Outre le recrutement de nouveaux éléments pour renforcer le groupe du Sahara, les mis en cause fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, du carburant et des devises et activaient dans le trafic de drogue pour pouvoir financer l'achat d'armes.

Ils ont également posé un faux barrage dans le sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens en vue de les utiliser dans les déplacements des terroristes et les attentats terroristes, dont l'attaque armée visant des éléments de la gendarmerie à El Goléa en 2006. Les mis en cause ont reconnu durant l'enquête judiciaire avoir soutenu le groupe terroriste dirigé par Abou Zeid.

OTA, CRÉDIT DE BIENVENUE

500 DA pour tout achat d'une ligne Djezzy carte

Pour souhaiter la bonne année à ses nouveaux abonnés du prépayé, Djezzy, leader de la téléphonie mobile, leur offre un cadeau de bienvenue. En effet, outre les 250DA de crédit initial, un bonus de 250DA est offert à l'activation de la ligne.

Ce crédit est valable 15 jours, utilisable vers tous les réseaux nationaux et même internationaux et ne

peut être transféré via le service SOS crédit. Les nouveaux abonnés profiteront des avantages et privilèges dont bénéficient déjà plus de 16 millions d'Algériens : un réseau d'excellence, un service clientèle haute performance et des offres exclusives. L'offre est valable du 2 au 16 janvier 2012 dans tous les centres de services Djezzy et points de ventes agréés.

OPEN DE PARIS

La sélection algérienne de karaté présente

La sélection algérienne de karaté prendra part à l'Open de Paris (14-15 janvier), dans le cadre des ses préparatifs pour le championnat du monde-2012 prévu en octobre prochain en France, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction technique nationale.

"Nous avons reconduit les mêmes karatékas (18 au total) ayant participé aux 12es jeux sportifs arabes de Doha (9-23 décembre), à deux éléments près", a déclaré à l'APS le directeur technique national, Tarek Maiza. "Ce petit changement dans l'effectif obéit à la stratégie adoptée par la DTN, favorisant la concurrence et visant à offrir la chance à tous les athlètes capables de donner satisfaction", a expliqué Maiza. L'Algérie qui a engagé 18 athlètes dont 8 filles aux jeux de Doha, avait disputé 6 finales au total et glané 11 médailles (2 or, 4 argent et 5 bronze). D'autre part, le président de la Fédération algérienne Aboubakr Mekhfi, est revenu sur la participation algérienne lors du récent rendez-vous arabe. Le premier responsable de la FAK, a estimé que ces joutes arabes ont été "bénéfiques" pour nos karatékas en prévision des mondiaux-2012, vu le niveau "très relevé" de la compétition qui, selon lui, "frôlait" le niveau mondial.

"Nous avons enregistré une avancée considérable durant ces jeux qui ont été bénéfiques pour nous sur tous les plans", a-t-il dit. Les épreuves de kata individuel et par équipes ont constitué les principales satisfactions pour l'encadrement technique national, selon Mekhfi, qui a notamment salué la performance de Kamélia Hadj Saïd qui a remporté la médaille d'or et a pris sa revanche sur l'Égyptienne Sarah Ali qui l'a battue en finale des derniers jeux africains. "Cela fait 8 ans que cette Égyptienne (Sarah Ali), domine la compétition, ce qui rend la performance de Kamélia très importante", a souligné Mekhfi, qui a également félicité Nabil Hamidouche (-84kg) vainqueur de la médaille d'or arabe au terme d'un parcours "sans faute, durant lequel il a surclassé les meilleurs de sa catégorie". L'équipe masculine de Kata s'est inclinée, quant à elle, en demi-finale devant l'Égypte se contentant du bronze.

"La médaille de bronze en Kata hommes par équipes est, elle aussi, très précieuse. Nos athlètes se sont battus et n'ont abdicé que difficilement devant une équipe égyptienne excellente. Nous n'avons pas réussi à gagner cette médaille aux Jeux africains de Maputo (Mozambique)", a-t-il rappelé.

ABATTU HIER À TIZI-OUZOU

El Khechkhach ne sévira plus

El Khechkhach, de son vrai nom Si Mohamed Ouramdane, émir d'el Qaïda dans la région de Tizi-Ouzou a été abattu hier lundi, à 17 h, près du village Ihesnawen non loin de Tizi-Ouzou. Un deuxième terroriste qui accompagnait El Khechkhach a été également abattu. Deux

Kalachnikovs ont été récupérées. El Khechkhach était l'instigateur de la majorité des attentats ayant eu lieu ces dernières années à Tizi-Ouzou.

EL Khechkhach était originaire d'Ath Aïssi dans la daïra d'Ath Douala.